



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE
Language Policy Division
Division des Politiques linguistiques

Forum de politiques linguistiques intergouvernemental

***Le droit des apprenants à la qualité et l'équité en
éducation -***

***Le rôle des compétences linguistiques et
interculturelles***

Genève, Suisse, 2-4 novembre 2010

Rapport

par
Francis Goullier

Division des Politiques linguistiques
Direction de l'Éducation et des langues, DGIV
Conseil de l'Europe, Strasbourg
www.coe.int/lang/fr

© Conseil de l'Europe, janvier 2011

Les vues exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur ; elles ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe

Toute correspondance relative à cette publication ainsi que toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie du document doivent être adressées au Directeur de l'éducation et des langues du Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex ou decs-lang@coe.int).

La reproduction d'extraits est autorisée, sauf à des fins commerciales, à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

1. Les populations les plus vulnérables et les langues de l'Ecole	6
2. La place et le rôle des langues.....	7
3. Le rôle des langues de scolarisation dans la réussite des élèves	9
4. Le développement de la compétence plurilingue et interculturelle	13
5. L'adéquation des outils de politique linguistique du Conseil de l'Europe aux besoins exprimés	16
6. Les actions à mener	20
Annexe 1 : Programme.....	24
Annexe 2 : Liste des participants.....	27
Annexe 3 : Documents	40

Le Forum a été organisé par la Division des Politiques linguistiques grâce au
généreux soutien de la Suisse

Ce projet est également soutenu par des contributions volontaires substantielles de
la Norvège

Ce forum a été organisé à l'initiative de la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe (DPL) et sur l'invitation des autorités suisses, représentées par le Secrétariat d'Etat à l'Education et à la Recherche et de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Il a réuni plus de 200 participants, représentants de 37 Etats membres du Conseil de l'Europe, de pays et d'organisations associées comme le Canada, la Commission européenne, l'OCDE et l'ALECSO, ainsi qu'une délégation suisse forte de 70 membres. Le Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe (CELV, situé à Graz) était associé à cet événement.

Le forum poursuivait cinq objectifs :

- présenter, partager et discuter avec les représentants des pays, régions, associations et ONGs présents les constats et principes guidant les travaux de la DPL en faveur du droit à une éducation de qualité et pour l'équité, ainsi que quelques démarches proposées pour la promotion de ces valeurs : prise en compte de façon transparente de la dimension langagière de tout enseignement ; cohérence entre les différents enseignements de langue ; reconnaissance et valorisation de l'importance du répertoire plurilingue et pluriculturel des apprenants ; attention particulière portée aux publics vulnérables, notamment aux enfants et adolescents issus de l'immigration et Roms ;
- présenter de nouveaux outils et documents élaborés à l'initiative de la DPL pour aider les Etats membres et les acteurs concernés à prendre des initiatives dans ces domaines et engager une large consultation à leur sujet ;
- favoriser la mutualisation des expériences, réflexions et initiatives prises dans les Etats membres et par les partenaires du Conseil de l'Europe ;
- promouvoir l'utilisation de la [Plateforme de références et de ressources pour l'éducation plurilingue et interculturelle](#)¹, espace de diffusion des documents et de mutualisation des expériences ;
- identifier les actions à conduire, que ce soit au niveau local, régional, national ou par la Division des politiques linguistiques.

Les travaux, qui se sont déroulés dans des conditions matérielles très satisfaisantes, ont fait alterner des séances plénières et des ateliers. Les interventions ont été consacrées aux travaux du Conseil de l'Europe ou d'autres institutions européennes (Commission européenne et OCDE) ainsi qu'à la présentation d'études réalisées par différents experts en relation directe avec la DPL ou indépendamment de celle-ci, comme la présentation très remarquée du Professeur Jim Cummins.

Ce forum politique revêt une signification particulière. Il coïncide avec le 50^{ème} anniversaire de l'existence d'une structure spécifique au sein du Conseil de l'Europe s'occupant initialement des questions liées aux langues vivantes, qui porte actuellement le nom de Division des politiques linguistiques. Cette histoire très riche donne une force particulière aux nouveaux travaux engagés. Et ce forum constitue précisément le lancement d'une nouvelle étape dans ces travaux. Celle-ci est marquée par un élargissement significatif du regard, qui englobe désormais, dans leur dimension transversale, dans leur complémentarité et leurs spécificités, l'ensemble des « langues dans l'éducation et langues pour l'éducation ». Elle constitue un approfondissement de la promotion de l'éducation plurilingue et interculturelle et contribue aux efforts nécessaires en faveur du droit à une éducation de qualité.

¹ www.coe.int/lang/fr

Il est possible de résumer en quatre points les constats principaux dressés pendant les travaux:

- Les résultats de recherches universitaires, d'études conduites par des organismes européens ou au niveau national, d'observations de pratiques d'enseignement et d'analyses de curriculums sont convergents. Ils montrent l'importance pour la réussite scolaire de la maîtrise des genres discursifs académiques², en particulier dans la langue de scolarisation, même si les langues ne sont pas le seul facteur de réussite ou d'échec et que d'autres paramètres interviennent tels que les traditions éducatives, la relation familiale envers l'écrit et l'Ecole, les relations de pouvoir entre langues et cultures ainsi que les conditions socio-économiques.
- La recherche d'une plus grande cohérence et la mise à profit des convergences entre les différents apprentissages linguistiques, en premier lieu entre les enseignements de langues étrangères, est souhaitable, même si nous savons qu'une telle mise en œuvre rencontre encore de nombreux obstacles et que les leviers d'action se situent à des lieux très différents selon les contextes, les représentations des acteurs et les traditions éducatives.
- La prise en compte de la présence accrue de langues d'origine dans les établissements scolaires constitue une priorité à la fois pédagogique, éducative et politique.
- L'attention portée aux populations vulnérables, enfants et adolescents issus de l'immigration, Roms ou autres, est essentielle et leurs difficultés, notamment dans la maîtrise de la langue académique, constituent un révélateur des obstacles auxquels bien d'autres apprenants, notamment ceux de milieux défavorisés, sont confrontés.

Ces constats partagés trouvent un écho important dans le nouvel appel à propositions du CELV.

1. Les populations les plus vulnérables et les langues de l'Ecole

Les interventions en début et en fin des travaux du forum ont été, pour l'essentiel, consacrées à la situation des enfants et adolescents issus de l'immigration ou Roms. Ceci n'est pas un hasard. La manière dont les systèmes éducatifs peuvent analyser les raisons des difficultés scolaires rencontrées par un nombre important de ces jeunes et tenter d'y apporter des réponses adéquates intéresse de façon croissante l'ensemble des Etats membres. L'accès de ce public scolaire à l'enseignement, aux connaissances et à la réussite scolaire représente un critère majeur de la qualité de l'éducation dispensée et du respect de l'exigence d'équité. Cet accès au savoir et aux qualifications constitue de toute évidence l'une des conditions du plein exercice de la citoyenneté démocratique, de la cohésion sociale et de l'intégration sociale de ces parties de la population, valeurs communes à tous les Etats membres. Les efforts dans cette direction relèvent du respect des Droits de l'homme. L'ensemble des travaux conduits pendant le forum avaient bien comme fil conducteur, au moins implicite, la recherche des conditions de la réussite pour ces enfants et adolescents.

Même si certaines particularités de ce public scolaire nécessitent des réponses pédagogiques adaptées, l'attention portée à ces jeunes ne signifie cependant pas qu'ils devraient faire l'objet d'un traitement spécifique, que ce soit par une scolarisation dans des structures particulières ou par une réduction des ambitions du système éducatif à leur égard,

² L'adjectif « académique » renvoie, ici et dans la suite du texte, aux pratiques et formes langagières propres à l'enseignement ou à la communication sur les objets spécifiques des différentes disciplines dans leur travail de construction de connaissances, en ce qu'elles diffèrent sensiblement de l'usage de la langue à d'autres fins de communication.

abandon qui serait contraire au principe même d'équité et qui ignorerait les résultats de recherches et observations convergentes.

D'une part, les conséquences de la présence de plus en plus importante de ces enfants et adolescents dans les établissements concernent l'ensemble de la population scolaire et des acteurs du système éducatif. L'enjeu n'est pas uniquement de permettre aux jeunes issus de minorités linguistiques et culturelles de s'adapter au contexte éducatif dominant mais de favoriser l'apprentissage réciproque des différentes composantes du public scolaire. Ce principe d'intégration à « double sens » est au cœur même du dialogue interculturel dont l'importance pour nos sociétés est soulignée par le Conseil de l'Europe.

D'autre part, l'un des intérêts de cette focalisation sur les conditions de réussite des enfants les plus vulnérables est de révéler les difficultés que rencontre un nombre bien plus élevé d'enfants. Les problèmes auxquels se heurtent les enfants et adolescents issus de l'immigration, sont des révélateurs des obstacles qui se dressent devant l'ensemble des apprenants, obstacles qui freinent ou stoppent parfois même une large proportion d'entre eux dans leur parcours de formation, en particulier ceux dont le milieu familial est moins favorisé sur le plan culturel et où ils ne trouvent pas toujours un soutien suffisant pour la maîtrise de la langue académique qui constitue un sésame pour la réussite scolaire. Le nombre de sorties du système éducatif sans qualification et l'ampleur de l'échec scolaire dans ces groupes en particulier, tel qu'il est relevé par les enquêtes PISA, nous le rappellent. **La lutte contre l'exclusion scolaire des publics vulnérables est une lutte pour la qualité et l'équité des systèmes éducatifs qui ne peut que bénéficier à l'ensemble des jeunes scolarisés et auxquelles ils ont tous droit.**

2. La place et le rôle des langues

La prise en compte des résultats des recherches³ permet deux affirmations fortes concernant la langue d'origine d'une partie des élèves. D'une part, l'attitude d'un apprenant envers l'éducation et la langue de scolarisation est fortement conditionnée par la reconnaissance et la valorisation de ses identités linguistiques et culturelles. La reconnaissance par l'Ecole de l'apprenant dans sa totalité est l'une des conditions de l'estime de soi, indispensable à l'engagement personnel ; à l'inverse, son rejet par l'Ecole ou, le plus souvent, sa méconnaissance et le sentiment de dévaluation qu'ils peuvent susciter contribuent à l'échec scolaire. D'autre part, ces mêmes recherches montrent que la crainte que la pratique d'autres langues à la maison puisse nuire à l'acquisition de la langue de scolarisation doit être écartée ; une telle pratique peut même être très favorable à la réussite scolaire en particulier quand elle développe une attitude positive envers l'écrit.

Plusieurs pistes s'offrent à nous et sont déjà en partie explorées. Elles peuvent se résumer en quatre idées principales : valorisation du répertoire langagier individuel, prise en compte des ressources que constituent les langues d'origine, enseignement spécifique de la langue d'origine ou de la langue de scolarisation, comme langue seconde ou étrangère, et partenariats.

La valorisation des langues apprises ou parlées en dehors de l'Ecole est une nécessité pédagogique et éducative. Elle peut passer par le *Portfolio européen des langues* (PEL) dont l'une des fonctions est précisément de permettre à l'utilisateur de documenter et de valoriser la richesse de son répertoire plurilingue et pluriculturel ainsi que de réfléchir à l'usage des ressources qui le composent. Cette valorisation par l'Ecole peut également consister à donner la possibilité aux élèves concernés d'évaluer les compétences

³ Voir ['De l'importance des données de la recherche empirique pour les politiques éducatives en faveur des apprenants en difficulté'](#) - texte par J. Cummins lié à sa présentation au Forum

acquises dans leur(s) langue(s) d'origine, voire même d'intégrer les résultats de ces évaluations dans les documents scolaires (bulletins scolaires, « livret de compétences », etc.). Cette perspective fait effectivement l'objet de débats, mais certaines expériences relatées dans les ateliers ont montré par exemple qu'une telle mention officielle favorise, entre autres, l'accès de ces élèves à des formations tertiaires.

La valorisation de ces langues dans les représentations collectives de la classe peut passer aussi par leur mention et leur utilisation par l'enseignant. Certes un enseignant ne peut pas connaître, même partiellement, la palette des langues potentiellement présentes dans les classes et le multilinguisme qui caractérise un nombre croissant d'établissements rend très complexe et délicate une prise en compte spécifique d'une ou d'une partie de ces langues. Mais, dans ce domaine aussi, des pistes intéressantes ont été dégagées par les participants au forum. Des programmes d'éveil aux langues, comme les projets EOLE et ELBE en Suisse par exemple, incluent de très nombreuses langues et permettent d'y faire référence sans que l'enseignant n'en possède aucune connaissance spécifique. Les apprenants peuvent être encouragés à élaborer des productions personnelles dans leur langue d'origine, éventuellement rendues accessibles à leurs camarades par une version bilingue. Un autre exemple de valorisation du répertoire langagier des élèves est fourni par les expériences de prise en compte du créole parlé par un nombre important d'élèves dans les départements et territoires d'outre-mer français pour l'apprentissage du français, langue de scolarisation. D'une façon générale, les enseignants ne devraient pas s'interdire de faire référence à l'une ou l'autre des langues parlées ou connues par les élèves dans une démarche contrastive, quand ils disposent des outils ou indications correspondantes.

La connaissance et l'usage des langues d'origine ne nuisent pas à l'apprentissage de la langue de scolarisation et à la réussite scolaire. Ils ne signalent pas non plus d'attitude de rejet de cette langue ou de retrait envers l'éducation et l'intégration.

Ces deux constats affirmés avec force sur la base d'observations qualitatives et de recherches peuvent être complétés par une autre affirmation : **les ressources que constituent les langues d'origine pour les élèves concernés peuvent être utilisées pour leur faciliter l'accès aux connaissances.** Ainsi des expériences particulièrement prometteuses, consistent à donner à ces élèves l'occasion, par exemple lors de travaux en groupes, d'utiliser leur(s) langue(s) d'origine pour accéder à des informations liées aux contenus enseignés ou pour mieux s'approprier, grâce à des échanges et une verbalisation dans leur langue première, les concepts enseignés ; une telle démarche leur permet également de mobiliser plus facilement leurs connaissances antérieures pour progresser dans la maîtrise des contenus disciplinaires.

Notons que plusieurs des pistes évoquées ci-dessus présentent l'avantage de permettre aux autres élèves de rencontrer ces langues dans un contexte qui les valorise et contribuent ainsi au projet d'éducation à la valeur du plurilinguisme et de la diversité linguistique et culturelle ainsi qu'au développement de la compétence interculturelle.

L'enseignement de la langue et de la culture d'origine fait l'objet d'interrogations en Europe. Tel qu'il est mis en place, il est souvent marginalisé dans son organisation et dans les représentations. Il échappe parfois à tout contrôle de sa qualité et de ses effets. De plus, les cursus ne sont que rarement construits dans la durée et ne permettent pas toujours un suivi. Il est certainement souhaitable de les intégrer dans le cursus scolaire, tout en maintenant éventuellement les partenariats et les participations d'autres acteurs (ONGs, associations, parents, etc.).

Quelques expériences existent d'enseignement de ces langues d'origine comme discipline à part entière, avec un statut qui peut être très différent selon leur situation particulière, comme par exemple dans certains pays scandinaves pour des langues de l'immigration, ou dans

l'enseignement bilingue dispensé dans des écoles à composante ethnique en Russie. L'intérêt de proposer un tel enseignement à d'autres élèves que ceux dont ces langues sont langues d'origine est reconnu mais sa mise en œuvre se heurte à de nombreux obstacles.

Un constat s'impose cependant à partir de toutes les observations effectuées : l'efficacité de tout soutien en langue suppose préalablement un diagnostic précis des compétences acquises par ces élèves, tant dans la ou les langues d'origine que dans la langue de scolarisation.

La situation des enfants et adolescents issus de l'immigration est très diverse, tant par le statut social de leur langue d'origine, par la relation entre cette langue et la langue de scolarisation que par leur degré de maîtrise de leur langue d'origine et de littérature dans cette langue, ainsi que par leur niveau de connaissance de la langue de scolarisation lors de leur scolarisation dans le pays hôte. Dans cette perspective, l'utilisation de la même étiquette « plurilingue » pour désigner la très grande diversité de ces situations peut être trompeuse. Elle peut faire courir un double risque : estimer que l'objectif éducatif et formatif du plurilinguisme est atteint dès qu'un élève compte plusieurs langues dans son répertoire individuel ; en recouvrant des expériences et des situations extrêmement diversifiées, elle peut détourner l'attention de l'indispensable recherche des démarches les mieux adaptées à chaque cas particulier. Les procédures les plus efficaces pour aider ces apprenants peuvent être en effet très différentes. Le recours au concept de « plurilinguisme » devrait être fait en priorité en référence aux valeurs et à la dynamique de l'éducation plurilingue et interculturelle.

Enfin, l'efficacité repose sur la **recherche et la mise à profit de partenariats multiples** : les intervenants ou enseignants chargés de l'enseignement des langues et cultures d'origine sont souvent isolés alors qu'une coopération étroite avec les enseignants de langue de scolarisation ou en langue de scolarisation seraient bénéfiques pour tous, par exemple en faisant intervenir des spécialistes de langues d'origine pour assister les élèves parlant ces langues dans des séquences d'enseignement en langue de scolarisation. Mais les partenariats possibles et souhaitables vont bien au-delà et devraient associer aux initiatives locales aussi bien les parents d'élèves, les associations ainsi que les représentants des pays partenaires quand les enseignements de la langue d'origine sont pris en charge par ces derniers. De plus, l'intérêt porté à la formation linguistique des adultes a des répercussions importantes sur la réussite de leurs enfants.

On le voit, de nombreuses pistes sont déjà ouvertes et les expériences sont nombreuses. Des outils sont disponibles et les études diffusées à l'occasion du forum par la DPL devraient aider tous les acteurs, notamment le document d'orientation [L'intégration linguistique et éducative des enfants et adolescents issus de l'immigration](#)⁴ et les études qui l'accompagnent. Le défi consiste maintenant à leur donner la cohérence qui leur fait parfois défaut et à permettre à un maximum d'apprenants d'en bénéficier. Ceci suppose cependant des décisions politiques car de toute évidence l'attitude de l'École envers les langues d'origine et la possibilité de définir une stratégie cohérente supposent un consensus des différents partenaires, y compris des parents d'élèves, et dépendent largement des représentations et de l'attitude de la société envers ces questions et envers les minorités linguistiques et culturelles.

3. Le rôle des langues de scolarisation dans la réussite des élèves

⁴ www.coe.int/lang/fr → Evénements 2010 → Forum Politique, Genève → Documents

L'exemple des jeunes issus de l'immigration est particulièrement éclairant.

L'apprentissage de la communication dans la langue dominante de l'Ecole est bien évidemment un impératif pour les jeunes nouvellement arrivés dans le pays hôte. L'expérience de soutien à **l'acquisition de la langue de scolarisation comme langue seconde** conduite en Irlande pour ces élèves, à l'aide du *Portfolio européen des langues* et de descripteurs adaptés des premiers niveaux de l'échelle de compétences du *Cadre européen commun de référence pour les langues*, représente une réponse intéressante.

Mais la maîtrise de la langue de scolarisation comme langue de communication usuelle dans les relations interpersonnelles ou dans les rapports sociaux, telle que peuvent par exemple la posséder à un certain degré les enfants immigrés de seconde génération, ne suffit pas pour réussir dans les disciplines scolaires. Ils ne réussissent pas mieux, et parfois même moins bien, que les enfants immigrés de première génération. Il semble bien que parmi les conditions du succès figurent l'attitude générale envers la culture de l'écrit et la maîtrise des registres académiques de la langue de scolarisation. Cette maîtrise des discours académiques, tant en compréhension qu'en expression, conditionne la construction de connaissances par l'accès à ou l'exploration de celles-ci et intervient massivement, ce qui est lourd de conséquences, dans les formes d'évaluation mises en œuvre dans les différentes disciplines. **Or ces exigences ne sont le plus souvent ni exprimées ni transparentes. L'enjeu est bien d'explicitier cette partie importante du curriculum de chaque discipline, la transparence étant source de qualité et d'équité.** En recherchant une telle transparence, les systèmes éducatifs prendront la mesure des enjeux et se donneront les moyens de relever le défi que représente la maîtrise de la langue de scolarisation dans les différents enseignements : faire en sorte que les apprenants soient progressivement mis en situation de comprendre et de s'approprier un répertoire discursif plus large et diversifié.

Ceci vaut naturellement pour tous les apprenants.

Bien entendu, l'hypothèse forte de l'influence de la maîtrise des registres académiques de la langue de scolarisation ne doit pas conduire à négliger, dans la recherche des conditions de réussite des élèves, d'autres facteurs, parmi lesquels on peut citer l'influence de la culture éducative spécifique et le respect des styles d'apprentissage. De même, certains impératifs pédagogiques mériteraient d'être formulés clairement : nécessité de laisser aux apprenants le temps nécessaire pour leur permettre de comprendre et/ou d'effectuer les tâches demandées, que ces tâches soient orales ou écrites, en compréhension ou en production ; intérêt de leur laisser plus de temps de parole ; prise en compte du rôle de l'oralité dans le traitement de la langue académique, en particulier lors de la reformulation des consignes et des tâches, de façon à les rendre plus transparentes, sans en dénaturer le contenu ; priorité à accorder à la prise de confiance des apprenants dans l'utilisation de concepts disciplinaires ; attention à porter à la production écrite dans l'enseignement des disciplines.

Les interventions et les échanges en ateliers ont révélé qu'il existait un consensus général en Europe sur la nécessité de prendre en compte la dimension langagière de tout enseignement et de lutter contre l'idée encore trop répandue que la langue utilisée dans les différentes disciplines serait immédiatement assimilable à la langue de communication utilisée dans le contexte familial et parfaitement transparente pour tout locuteur de la langue concernée, à l'exception d'un lexique spécialisé. Le besoin est également formulé par des participants d'une réflexion sur des modalités d'évaluation qui tiennent compte de la maîtrise de la langue de scolarisation dans le traitement de contenus disciplinaires.

Ce consensus sur les principes se manifeste également dans la très large palette d'initiatives prises dans les Etats membres, à des niveaux et avec un périmètre fort variables. Certaines relèvent d'une stratégie nationale : élaboration, par exemple, d'un plan d'études en Norvège

qui identifie les compétences de base à faire acquérir dans chaque discipline ; définition en Suède d'objectifs explicites intégrant les compétences communicatives et les genres discursifs requis pour toutes les disciplines ainsi que des descripteurs pour l'évaluation, le tout étant accompagné de matériels destinés à aider les enseignants ; réforme curriculaire au Danemark. Dans d'autres pays, l'approche peut être provisoirement limitée à certaines disciplines, comme par exemple en Suisse au moyen de standards nationaux de formation (communs aux trois régions linguistiques) couvrant dans un premier temps les langues, les mathématiques et les sciences naturelles. Dans d'autres enfin, les avancées s'effectuent à plus petite échelle géographique, comme en Allemagne. Cette liste d'expériences évoquées pendant le forum n'est pas exhaustive.

Ces initiatives constituent une richesse qu'il convient de mettre à la disposition de tous. De même, les acteurs engagés dans ces actions gagneraient sans doute à bénéficier d'une telle mutualisation des expériences et réflexions.

C'est bien la perspective dans laquelle se situent les outils présentés lors du forum. Plusieurs études ont été réalisées dans un passé très récent par des groupes de chercheurs, d'experts et de praticiens dans différents pays sur l'enseignement des sciences et de l'histoire, série d'études à laquelle viendra s'ajouter très prochainement un document consacré à l'apprentissage/enseignement de la littérature et qui devra s'étendre à d'autres disciplines. Les auteurs de ces études se sont livrés à une analyse des curriculums des disciplines concernées dans différents pays. Sur cette base, un protocole a été élaboré à l'initiative de la DPL pour définir les enjeux et principes ainsi que des procédures transférables à toutes les matières pour expliciter la dimension langagière des différents curriculums. Il ne s'agit naturellement pas d'un cadre de référence mais bien plutôt d'une aide pour tout groupe de décideurs, de responsables et de praticiens, que ce soit au niveau local, régional ou national, désireux de faciliter l'accès par les apprenants à la maîtrise du langage attendue dans la communication scientifique, artistique et technique, avec un impact positif sur l'acquisition, les utilisations et les transformations des connaissances. **Le document présenté lors du forum est, comme il est dit dans ce texte, « une esquisse de démarche et la description d'une posture pédagogique ».**

Cette approche consiste à identifier les fonctions discursives citées dans les curriculums des différentes disciplines enseignées dans la langue de scolarisation ainsi que les réalisations linguistiques correspondantes. Elle consiste également à analyser les communications verbales dans ces enseignements, qui sont constitutives de la communauté de pratiques qui caractérise chaque discipline à ses différents niveaux de maîtrise. A partir de ces inventaires des genres discursifs, des types de texte et de leurs réalisations linguistiques, il est possible de dégager des itinéraires pour la construction des répertoires discursifs attendus.

La démarche proposée privilégie les initiatives locales ou nationales à partir d'orientations et de principes communs en Europe. L'option d'une élaboration de standards européens dans le domaine de la langue de scolarisation n'a pas été retenue, après avoir été largement discutée lors d'ateliers et de conférences préalables à ce forum. Il semble en effet très difficile et peut-être même contre-productif de proposer de tels standards alors que les traditions éducatives et les pratiques disciplinaires sont très différentes en Europe. Plusieurs participants au forum ont d'ailleurs réaffirmé l'importance d'élaborer quelque cadre de référence que ce soit en lien direct avec l'ensemble des acteurs et en respectant la réalité des contextes et des pratiques pédagogiques. Cette absence de référentiel européen sur les langues de scolarisation ne condamne pas à l'inaction. De nombreux participants ont dit le besoin de disposer de descripteurs pour rendre opératoires les indications formulées dans le curriculum, concevoir les itinéraires de progression et rendre transparentes les exigences attendues. De tels descripteurs, s'ils sont conçus de manière non prescriptive et dans la perspective positive des descripteurs de niveaux de compétence en langue étrangère du *Cadre européen commun de référence*, ont le mérite de rappeler l'importance de valoriser ce

que les apprenants parviennent à effectuer avec la langue et de ne pas les caractériser par ce qu'ils ne sont pas (encore) capables de faire. Ils permettent également de focaliser l'attention des enseignants et des apprenants sur l'usage qui est fait de la langue et non pas sur l'analyse de celle-ci. Des débats ont cours sur la forme et le contenu des descripteurs les mieux adaptés aux différents publics et aux cultures éducatives en ce qui concerne la langue de scolarisation. Mais la présence sur la *Plateforme de références et de ressources pour l'éducation plurilingue et interculturelle* d'un espace dédié aux « réflexions sur l'usage des descripteurs dans l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation » montre que leur intérêt n'est aucunement mis en cause, moins d'ailleurs, pour la langue de scolarisation, dans une perspective d'évaluation que pour concevoir les contenus à enseigner et les progressions à suivre.

Quand on constate l'accord général parmi les participants au forum, il apparaît que **le temps est venu de commencer véritablement à mettre en œuvre les principes dégagés. Des outils sont disponibles. Chaque contexte éducatif peut définir le niveau d'intervention qui lui semble le plus approprié.**

Bien évidemment, une telle mise en œuvre devra prendre en compte la spécificité du niveau scolaire concerné. L'enseignement primaire, grâce aux fonctions pluridisciplinaires des enseignants, semble plus favorable à une prise en compte de la transversalité des compétences langagières à travers les matières, même si le moindre degré de spécialisation peut parfois avoir pour conséquence un recours moins prononcé à la langue propre de chaque matière.

Dans l'enseignement secondaire, il convient de prendre des précautions dans la communication envers les enseignants et de prendre au sérieux le besoin de formation. Ceux-ci ne sont pas des spécialistes de l'enseignement et de l'apprentissage des langues et ont besoin d'indications sur l'importance, les approches appropriées et les limites du soin à apporter à cette dimension langagière. Il est important de ne pas faire peser une pression trop importante sur eux. Il est utile d'insister d'une part sur le fait que ces démarches sont de nature à leur faciliter la tâche en ce qu'elle peut faciliter l'exploration et la construction des connaissances par les apprenants, et d'autre part sur l'importance des contenus disciplinaires qui ne s'en trouvent en aucune façon affaiblis.

Quel que soit le niveau des classes, quelles que soient la ou les disciplines concernées, tout indique l'intérêt d'une coopération entre spécialistes disciplinaires - ou du niveau d'enseignement - et spécialistes de langues. Quelques réussites signalées pendant le forum vont dans le même sens, comme par exemple celle conduite dans quelques établissements en Allemagne avec l'ensemble des enseignants d'un niveau de classe réunis pour définir et harmoniser leurs approches et leurs exigences, y compris en termes de compétences langagières.

Quand on évoque la coopération nécessaire entre spécialistes de langues et spécialistes des autres disciplines ou des niveaux d'enseignement, on pense naturellement très vite aux dispositifs d'enseignement bilingue ou CLIL/EMILE qui concernent aussi bien les langues d'origine, régionales et minoritaires. Les échanges menés dans les ateliers ont d'ailleurs à plusieurs reprises souligné combien ces dispositifs pouvaient constituer un point d'entrée favorable et efficace pour promouvoir les réflexions à propos de l'usage de la langue dans les disciplines ou matières. S'y ajoute bien entendu la richesse de la dimension interculturelle portée par la confrontation entre des approches différentes des mêmes champs disciplinaires. C'est dans le domaine de l'enseignement bilingue et des dispositifs CLIL/EMILE que l'on constate le plus grand nombre d'initiatives concrètes. Les enseignants engagés dans ces dispositifs sont directement confrontés aux problèmes posés, même si les curriculums pour ce type d'enseignement sont hélas parfois silencieux sur le lien entre langue et contenus. Se saisir des questions propres à ces dispositifs pédagogiques est peut-

être de nature à y sensibiliser l'ensemble des acteurs du système éducatif. Cette conviction s'est exprimée par exemple pendant les travaux par deux remarques ou suggestions : chaque enseignant d'une discipline devrait faire comme si les élèves auxquels il s'adresse ne possédaient pas la langue utilisée comme langue première ; l'expérience par tout professeur d'une situation de dispositif CLIL/EMILE, par exemple pendant sa formation, serait de nature à développer chez lui la conscience de l'importance de la dimension langagière et une meilleure maîtrise de savoir faire communicatifs et langagiers.

L'un des enjeux consiste à faire émerger un discours commun à tous les enseignants quant à l'usage de la langue de scolarisation. Ce discours commun est encore largement à construire. Il intégrera nécessairement le traitement de la variation entre les discours constitutifs des champs disciplinaires tout comme la prise en compte dans l'enseignement de la variation des usages oraux dans l'Ecole. La variété interne à la langue de scolarisation concerne en effet deux dimensions particulières : d'une part la spécificité des genres discursifs et des formes linguistiques utilisés dans les différentes disciplines (variation dans la langue de scolarisation) et, d'autre part, les registres langagiers propres à l'Ecole dans un contexte donné et qui peuvent ne pas aller de soi pour nombre d'élèves, notamment ceux dont les familles n'appartiennent pas aux cercles les plus favorisés culturellement.

4. Le développement de la compétence plurilingue et interculturelle

Les développements qui précèdent - qu'il s'agisse de la place des langues d'origine, du caractère réciproque de l'intégration d'enfants issus de l'immigration et de leurs camarades ou encore de la maîtrise de la langue de scolarisation - traitent tous de la compétence plurilingue et interculturelle. Aborder cette finalité éducative de façon spécifique, comme cela a été fait en seconde partie du forum, avait pour intérêt de resituer les interventions et les échanges sur ces différents aspects dans le cadre cohérent de cet ensemble. Il s'agissait également de traiter de façon spécifique les questions relatives aux convergences entre les différents apprentissages linguistiques dans et en dehors de l'Ecole. L'objectif était enfin de proposer une conception du curriculum qui tienne compte à la fois de la richesse des situations et des besoins ainsi que de la très grande diversité des contextes éducatifs, avec pour conséquence une grande diversité des modalités d'action et d'évolutions. L'occasion en a été donnée par la publication par le DPL pour ce forum d'une version provisoire d'un [Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#)⁵. Ce document, élaboré à la suite du précédent forum politique de février 2007 à Strasbourg, entre dans une phase de consultation pour en améliorer et, le cas échéant, en valider le contenu.

La relation entre toutes les composantes intervenant dans l'éducation plurilingue et interculturelle, même si elle était bien présente lors de l'introduction du concept de compétence plurilingue dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR), ne s'est affirmée que progressivement.

En effet, ce dernier document a certes suscité une modification rapide et profonde des représentations et des pratiques d'enseignement des langues vivantes en Europe. Il a permis une redéfinition plus crédible des objectifs poursuivis; il a favorisé une évaluation plus transparente et positive des compétences atteintes. Le CECR a réaffirmé le lien entre les apprentissages langagiers, la maîtrise des facteurs culturels et sociaux de la communication et l'éducation à l'altérité. Il a focalisé l'attention non plus sur la seule langue enseignée mais sur l'apprenant lui-même, avec la richesse individuelle de l'ensemble de ses compétences

⁵ www.coe.int/lang/fr → Evénements 2010 → Forum Politique, Genève → Documents

linguistiques et culturelles (quel que soit le contexte dans lequel il les ait acquises dans l'École et en dehors de l'École), avec ses réussites (même partielles), avec ses expériences d'apprentissage et d'utilisation des langues. Même si sa présence concrète dans les classes est plutôt modeste d'un point de vue quantitatif, le *Portfolio européen des langues*, avec ses 111 modèles validés depuis dix ans en Europe, a joué, directement par son utilisation ou indirectement par son influence sur les matériaux pédagogiques et les pratiques d'enseignement, un rôle non négligeable en faveur du développement de l'autonomie des apprenants, notamment par la pratique de l'auto-évaluation.

Cependant force est de constater⁶ que la prise en compte du CECR s'est trop souvent focalisée sur les aspects techniques de l'enseignement ou de l'évaluation et a parfois négligé dans les mises en œuvre le fait que cet outil a pour finalité essentielle la promotion de valeurs qui nous sont communes : valeurs de la diversité linguistique et culturelle, importance du plurilinguisme individuel, de l'autonomie d'apprentissage et de l'éducation à la diversité pour le dialogue interculturel, la cohésion sociale, la participation de chacun à la citoyenneté démocratique. De plus, au fur et à mesure que l'importance du plurilinguisme est reconnue, au fur et à mesure que l'idée d'une prise en compte du répertoire plurilingue et pluriculturel des individus gagne du terrain, les limites de l'organisation de nos dispositifs de formation et d'éducation apparaissent avec force : comment en effet concevoir la valorisation du plurilinguisme individuel, l'apprentissage de la gestion des ressources du répertoire langagier et culturel de chaque apprenant ainsi que le développement de ce répertoire sans s'interroger sur la place et le rôle des langues d'origine, des langues apprises en dehors de l'École et sans aborder de front les problématiques liées à la ou aux langues de scolarisation. Cette langue ou ces langues de scolarisation constituent bien, pour la plupart des élèves, la base du plurilinguisme ou du moins une de ses composantes essentielles.

Enfin, la définition même de la compétence plurilingue et interculturelle implique que l'on se penche sérieusement sur la meilleure façon d'exploiter les convergences possibles entre toutes les expériences faites dans les différentes langues. **Il s'agit, entre autres, de développer les compétences transversales et de rechercher la plus grande cohérence possible dans la formation langagière de nos élèves.**

Ces relations multiples sont illustrées par le schéma présentant, sur les pages Internet qui lui sont dédiées, les contenus de la *Plateforme de références et de ressources pour l'éducation plurilingue et interculturelle* et leurs interactions : la première entrée est consacrée à la réalité sociolinguistique de l'espace scolaire, à l'apprenant avec les langues qu'il apporte avec lui dans l'établissement ; la langue de scolarisation occupe ensuite une position centrale et se subdivise entre langue comme matière et langue des autres matières ; enfin autour de cette langue de scolarisation se situent les espaces affectés aux langues étrangères vivantes et classiques et aux langues régionales, minoritaires et de la migration. Suit ensuite un dernier espace centré sur l'usage des descripteurs. Comme on le voit, toutes les composantes évoquées plus haut sont prises en compte. Mais, à côté du contenu de chacun de ces espaces, une partie importante de ce schéma réside dans les articulations présentes entre ces différents « blocs ».

La démarche qui a conduit à cette étape de notre réflexion collective a connu une dynamique d'exploration des différents domaines concernés (langues étrangères, langues d'origine, langues de scolarisation). Il s'agit maintenant de rétablir la cohérence d'ensemble indispensable à une éducation plurilingue et interculturelle qui prenne en compte l'apprenant dans la complémentarité et la complexité de ses connaissances, de ses compétences et de ses expériences.

⁶ [Rapport sur le Forum de 2007 sur 'Le CECR et l'élaboration de politiques linguistiques : défis et responsabilités'](http://www.coe.int/lang/fr) : www.coe.int/lang/fr → Evénements 2007 → Forum intergouvernemental, Strasbourg → Rapport

Le *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle* relève ces différents défis et se présente comme un document de référence destiné à aider à l'évolution des curriculums existants en faveur d'une prise en compte de ces valeurs et de ces potentialités pédagogiques et éducatives. Il liste une série d'entrées possibles pour une définition opératoire des convergences entre langues étrangères, langues d'origine, langues régionales ou minoritaires, langues classiques, langues de scolarisation. Il pose les bases d'une meilleure cohérence horizontale entre les différents apprentissages linguistiques et langagiers simultanés et propose, avec la notion de scénarios curriculaires, un outil pour penser la cohérence longitudinale à travers les cycles du cursus scolaire. La recherche de telles cohérences représente à la fois une économie de moyens, une source d'efficacité accrue pour l'enseignement et l'apprentissage et une plus-value éducative. Cette recherche de cohérence ne porte naturellement pas uniquement sur l'exploration des synergies et convergences, mais également sur la diversité des expériences d'apprentissage et d'usage des langues permise par l'organisation du curriculum. Ici encore, le *Portfolio européen des langues* est appelé à jouer un rôle important dans la réalisation pédagogique de ces orientations.

Il faut cependant reconnaître que la mise en œuvre concertée de la recherche de convergences entre les apprentissages linguistiques est encore peu répandue.

L'un des exemples les plus marquants actuellement en Europe est sans doute la modification curriculaire entreprise actuellement dans une région de Suisse (cantons germanophones situés à la frontière linguistique francophone) sous le nom de « Passepartout »⁷, qui prévoit précisément la coordination des enseignements de langues vivantes étrangères, de langue de scolarisation et de langues d'origine, accompagnant ainsi l'élève dans l'établissement et l'exploitation des relations entre ses acquisitions et apprentissages et l'aidant à reconstruire l'unité de sa formation. Elle intègre le développement des activités de médiation, des compétences méthodologiques et interculturelles. La mise en œuvre de cette rénovation du curriculum, dont il est trop tôt pour évaluer la réalisation et les effets, s'appuie sur un lien étroit entre curriculum, standards, moyens d'enseignement et évaluation ainsi que sur une formation des enseignants. Elle est accompagnée par l'usage régulier et continu du *Portfolio européen des langues* et par l'élaboration de plusieurs manuels mettant en application une pédagogie intégrée des différentes langues enseignées.

Les débats au sujet de l'approche proposée dans le *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle* ont montré que les obstacles sont encore nombreux. Ces obstacles peuvent concerner des représentations collectives encore majoritaires sur l'apprentissage des langues : illusion de la langue étrangère comme simple vecteur de la communication de connaissances, d'opinions et de sentiments construits dans la langue première ; ignorance du lien organique entre une langue et des références culturelles spécifiques, etc. Les difficultés peuvent également surgir des finalités de l'enseignement des langues : s'agit-il uniquement ou principalement de faire acquérir des compétences fonctionnelles dans ces langues, voire des connaissances culturelles, ou bien tout autant de contribuer à un projet éducatif autour de valeurs et de doter les apprenants de la capacité à gérer et développer leur répertoire langagier individuel et leur compétence interculturelle ? L'absence de modèles éprouvés de mise en œuvre d'une telle recherche de cohérence entre les différents apprentissages linguistiques représente un autre frein, sans doute provisoire. Des interrogations demeurent quant à la légitimité des usages plurilingues dans le cours de langues : le dialogue polyglotte a-t-il sa place dans la classe de langue ? Faut-il abandonner le modèle « un maître – une langue »

⁷ <http://www.passepartout-sprachen.ch/de.html>

au profit de l'enseignant plurilingue ? Les échanges révèlent également qu'il convient d'éviter toute opposition entre éducation à la diversité (approche « éveil aux langues » par exemple) et apprentissage d'une langue particulière et de prendre grand soin de présenter ces deux options complémentaires dans une relation d'équilibre à trouver, qui peut être différente selon les contextes et les niveaux de classe. De la même façon, il faut rappeler que promouvoir une éducation interculturelle ne s'oppose aucunement au développement de la compétence pluriculturelle acquise à travers des expériences et des apprentissages de langues différentes ; bien au contraire, cette dernière, quand elle est mise à profit au service de la relation interculturelle constitue un tremplin efficace pour l'apprentissage de la capacité à interagir avec l'altérité linguistique et culturelle en général.

Des initiatives sont nécessaires, sans doute dans une dynamique de « petits pas », saisissant toutes les opportunités et adaptées aux situations particulières.

Une nouvelle fois, on peut regretter que la thématique spécifique du développement de la compétence interculturelle ait été peu reprise dans les échanges. Cette omission pourrait être à tort interprétée comme le signe d'une évidence partagée ; or il semble qu'il n'y ait pas encore vraiment de consensus exprimé sur ce que recouvre exactement cette notion. La compétence interculturelle est parfois pensée comme relevant des expériences faites par les apprenants essentiellement en dehors de l'École et échappant ainsi au regard et à la responsabilité des enseignants, en dehors des situations d'intervention dans l'établissement de locuteurs natifs porteurs d'autres cultures. Pourtant quelques pays ont intégré cette dimension dans leurs programmes scolaires et les outils disponibles pour son développement commencent à être utilisés. Il conviendrait certainement de leur porter une attention soutenue pour leur permettre de jouer un rôle d'amplificateur du discours du Conseil de l'Europe sur les valeurs du dialogue interculturel.

Le même soin doit être apporté au développement, à la mise à disposition des apprenants et des enseignants et à la formation à l'usage du *Portfolio européen des langues* qui, avec [l'Autobiographie des rencontres interculturelles](#)⁸, contribue à donner tout son sens à l'éducation plurilingue et interculturelle aux yeux des apprenants.

5. L'adéquation des outils de politique linguistique du Conseil de l'Europe aux besoins exprimés

L'une des dernières interventions pendant le forum était consacrée à une mise en perspective des projets actuels de la DPL. Cette analyse a mis en évidence les effets importants, prévisibles et encore imprévisibles, de l'élargissement à la langue de scolarisation des thèmes auxquels ces projets se consacraient jusqu'alors.

Elle a également mis en relief certaines tensions qui traversent les outils élaborés et diffusés par la DPL depuis plusieurs années, que ce soit le CECR, le PEL ou [du Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe \(De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue\)](#)⁹, tensions entre des dispositifs conçus pour les institutions de formation et la préoccupation portée à l'apprenant, entre l'aspect normatif que peut donner la prégnance de la référence à des niveaux communs de compétences et l'insistance sur les besoins et les parcours individuels, ou bien encore entre la célébration de la diversité linguistique et culturelle et l'éducation plurilingue qui n'en est que l'une des formes possibles. Même s'ils peuvent être perçus comme contradictoires ou antinomiques, les deux pôles nourrissent cependant – par la recherche de leur articulation – une dynamique, parfois difficile à gérer, mais qui a permis des progrès notables dans de nombreux domaines.

⁸ www.coe.int/lang/fr → Autobiographie des rencontres interculturelles

⁹ www.coe.int/lang/fr → Instruments politiques → *Guide et études* : vers une éducation plurilingue

A la lumière des débats conduits pendant le forum, on peut constater que des tensions analogues sont également perçues à propos des outils présentés pendant ces trois journées. Trois d'entre elles ont été thématiques pendant les travaux.

La première concerne la perspective prise par les documents présentés pendant le forum qui se consacre pour leur plus grande partie à l'acte d'enseignement, aux contenus à faire acquérir, aux progressions à mettre en œuvre et aux évolutions possibles et nécessaires dans les curriculums. Cette perspective ne doit pas faire oublier que **tous ces outils et les pistes qu'ils suggèrent sont au service des apprentissages individuels qui en constituent la finalité essentielle**. Un lien doit être établi avec ce que l'on sait ou peut observer concernant la construction individuelle des connaissances et des compétences par les apprenants.

Cet équilibre peut certainement être recherché dans les « approches Portfolio ». Des travaux sont engagés à l'initiative de la DPL pour explorer les modalités de prise en compte de l'expérience du *Portfolio européen des langues* pour favoriser la réflexion personnelle des apprenants sur leurs expériences, leur progression et les objectifs qu'ils peuvent se fixer dans la maîtrise de la langue de scolarisation dans les différentes disciplines et dans ses utilisations multiples dans et en dehors de l'École. Les conclusions de ce tout premier examen ont été rendues disponibles pour le forum¹⁰. Les perspectives d'intégration des « approches Portfolio » dans la prise en compte de la dimension langagière des disciplines seront certainement différentes selon le niveau de classes. Il semble que la création d'un outil spécifique, intégrant éventuellement le PEL, soit possible pour l'enseignement primaire. L'une des caractéristiques majeures de ce niveau d'enseignement est en effet le positionnement inter - et transdisciplinaire des enseignants, particulièrement favorable à une prise en compte holistique et intégrée des variations linguistiques, des genres discursifs disciplinaires et des types de texte rencontrés par les utilisateurs et/ou attendus d'eux. En revanche, la spécialisation plus ou moins poussée des enseignements des différentes disciplines dans l'enseignement secondaire plaide plutôt en faveur de la réalisation de modules adaptés entre lesquels il conviendra cependant d'assurer une cohérence.

Il est sans doute aussi utile de lever un éventuel malentendu autour de l'emploi du terme « curriculum » dans les études diffusées par la DPL et dans les interventions faites pendant le forum. Elles reposent toutes sur une conception du curriculum qui intègre le curriculum scolaire ou « éducationnel » dans un curriculum plus large, regroupant l'ensemble des apprentissages et des expériences d'apprentissage ou de formation d'un individu dans le système éducatif ou en dehors de l'École. Ce curriculum scolaire ou « éducationnel » comporte lui-même deux parties : le curriculum « langagier » qui reflète ou organise les acquisitions à assurer dans la maîtrise du langage, des discours et des langues aux différentes étapes du cursus scolaire ; le curriculum « expérientiel », quant à lui, définit les types d'expériences auxquelles les apprenants seront exposés pour effectuer leur parcours dans des conditions favorables, les modalités d'apprentissage et la pluralité de démarches dont ils auront fait l'expérience. On retiendra de cette définition large du curriculum qu'elle prend en compte la diversité des langues apprises ou connues, ne se limite pas aux contenus enseignés ou assimilés, mais inclut tout autant la diversité des expériences d'apprentissage et d'usage des langues, exigence liée à la notion d'éducation de qualité.

La seconde tension relevée pendant le forum concerne la démarche la mieux appropriée pour favoriser les évolutions souhaitées. La présentation pendant les travaux des divers

¹⁰ www.coe.int/lang/fr → Evénements 2010 → Forum, Genève → Documents → [Langues dans et pour l'éducation : Apports éventuels des 'approches portfolios'](#)

documents et des réflexions a pu donner l'impression que la DPL privilégiait une approche globale, en particulier un travail sur le curriculum des disciplines.

La très forte diversité des participants quant à leur positionnement institutionnel, leur expérience professionnelle et leur contexte éducatif a bien évidemment influé sur leur prise de position. Mais un consensus très large est apparu autour de l'affirmation que, quels que soient le système éducatif, son mode d'organisation et ses traditions, **une approche des problématiques par le curriculum écrit ne pouvait suffire et qu'elle devait impérativement être complétée par une prise en compte des modalités et conditions d'évolution des pratiques d'enseignement.** Certains participants ont même affirmé que l'approche globale ou par la question du curriculum serait la moins efficace. La tension manifestée ici se situe entre une approche de haut en bas ou du bas vers le haut. La diversité des contextes éducatifs est telle que les documents élaborés au niveau européen doivent offrir un cadre suffisamment large pour que chacun puisse y trouver les moyens d'action les mieux adaptés à son contexte et à ses besoins. Bref, ces documents sont des documents de référence et non pas des plans d'action.

Pour tirer le meilleur profit des interventions et des échanges à ce sujet, il convient une nouvelle fois de revenir sur la notion de « curriculum », telle qu'elle a été adoptée par la DPL dans les documents diffusés. Une seconde caractéristique de la conception du curriculum sur laquelle s'appuient ces études concerne les niveaux pertinents d'intervention. Le curriculum, tel qu'il est conçu ici, n'est pas l'affaire des seules instances nationales ou régionales mais est déterminé par une variété de niveaux, du niveau supra (instances internationales) au niveau nano (les apprentissages et expériences de l'individu) en passant par les niveaux macro (les instances nationales ou régionales) et le niveau méso (l'établissement). Il ressort de cette présentation que l'entrée choisie par exemple par le *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle* ne signale pas une focalisation sur des interlocuteurs dans les ministères ou les instances chargées d'élaborer les curriculums nationaux ou régionaux mais une prise en compte explicite des possibilités d'action à tous les niveaux du système éducatif. Il faut toutefois reconnaître, comme cela a été souligné dans l'un des ateliers, que l'absence de cohérence entre les attitudes et initiatives entre ces différents niveaux peut être contre-productive et freiner considérablement les effets de ces actions. C'est d'ailleurs dans cette perspective que l'importance d'associer tous les acteurs, et notamment les enseignants et les chefs d'établissement ainsi que les parents et apprenants, au travail sur le curriculum a été maintes fois répétée dans les échanges au cours du forum ; de même, il est primordial de penser à l'organisation et au contenu de la formation des professeurs.

Ceci étant précisé, plusieurs pistes d'évolution ont été décrites :

Les procédures d'analyse des pratiques et exigences dans les disciplines ont reçu un accueil très favorable, même si le temps a évidemment manqué aux participants pour se les approprier. Il est impératif de les compléter rapidement par des exemples de concrétisation, que ce soit dans la modification de curriculums ou dans les pratiques de formation et/ou d'enseignement. La question posée porte en effet majoritairement sur la façon de mettre en œuvre ces outils.

Plutôt qu'à un niveau global, il est parfois souhaitable d'initier les évolutions par un travail à une échelle plus limitée, limitation géographique (régions ou zones présentant des particularités favorables ou établissements/classes pouvant être accompagnés dans leur démarche), limitation sectorielle (type de classes ou de dispositifs pédagogiques) ou bien encore limitation thématique.

La logique et l'efficacité des démarches proposées devraient conduire à favoriser le développement d'une politique linguistique globale pour l'établissement scolaire, en ayant le

souci de développer le travail en équipe et la répartition des tâches entre les différents acteurs pour éviter toute surcharge des enseignants.

La modification des représentations des enseignants pourrait être facilitée par des approches prenant appui sur les matériaux pédagogiques existants et par la communication d'exemples de bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves, y compris d'enregistrement de séances d'enseignement, le tout étant accompagné de recommandations sur leur usage pertinent dans la mesure où tout n'est pas transférable d'une situation à l'autre.

Gagner les enseignants à ces démarches supposerait (i) une différenciation très nette selon les publics cibles et les situations concernées, (ii) le repérage des bonnes pratiques ainsi qu'une reconnaissance et une valorisation des initiatives prises localement, (iii) la mise à disposition de matériaux et de ressources pédagogiques, (iv) un accompagnement par des pairs ou des chercheurs (recherches-actions par exemple).

Les documents à leur destination devraient être rédigés de façon directement compréhensible, en évitant toute surcharge théorique, et être très facilement accessibles. Des lignes directrices pourraient être élaborées à destination des auteurs de manuels et pour la formation des enseignants.

La mutualisation des expériences, difficultés, interrogations et réussites devait être rendue possible par le biais de réseaux regroupant des enseignants.

Une question émerge de ces échanges : le Conseil de l'Europe a-t-il la légitimité institutionnelle et les moyens d'engager des travaux en relation directe avec des établissements ou des classes ? Son rôle n'est-il pas plutôt de définir des orientations politiques basées sur les valeurs à promouvoir, de fournir aux Etats membres et aux différents acteurs potentiels des outils élaborés sur la base des travaux conduits dans différents contextes ? Sa responsabilité particulière ne consiste-t-elle pas aussi à suivre avec la plus grande attention les initiatives prises pour en mutualiser les bénéfiques ? Ne revient-il pas aux Etats membres le soin de chercher en leur sein ou dans le cadre de coopérations avec d'autres régions ou Etats les modalités les plus efficaces de mise en œuvre de ces orientations ? Les besoins diagnostiqués pourraient conduire à rechercher des voies multiples et diversifiées de partenariat au niveau européen, que ce soit dans le cadre des appels à projets du CELV qui offre des opportunités réelles d'accompagnement des travaux de la DPL ou par le biais des programmes européens de la Commission européenne.

Une troisième tension apparaît de façon récurrente à propos des travaux liés aux rôles des langues de scolarisation dans les matières et a déjà été évoquée plus haut. **Alors que la dimension européenne du CECR et du PEL a joué un rôle déterminant pour la prise en compte dans les Etats membres des apports du Conseil de l'Europe en matière d'enseignement et d'évaluation pour les langues étrangères, l'approche retenue au sujet des langues de scolarisation est différente.** Elle a évolué au cours des travaux, ateliers et conférences successifs pour en venir à reconnaître l'impossibilité de créer un cadre de référence commun pour tous les contextes éducatifs, avec leurs traditions et pratiques fort différentes tant dans leur culture éducative que dans le statut des langues de scolarisation et dans les missions particulières qui leur sont données pour la formation des apprenants. La voie choisie est donc de confier à chaque instance en charge de l'élaboration du curriculum, de la formation des enseignants ou de l'élaboration de matériaux pédagogiques le soin de mettre en œuvre les procédures proposées, de créer les descripteurs les mieux adaptés aux réalités et aux besoins de son enseignement et, éventuellement de définir des standards de formation.

Ce choix ne signifie cependant pas un abandon de chaque acteur dans une démarche isolée. D'une part, comme l'ont montré les outils mis à la disposition des participants, la DPL

entend bien jouer un rôle de coordination entre ces approches par le biais d'une mutualisation des documents, réflexions et synthèses des travaux effectués. La *Plateforme de ressources et de référence pour l'éducation plurilingue et interculturelle* est sans doute appelée à jouer un rôle déterminant. Cette mutualisation peut éventuellement conduire à des coopérations étroites entre plusieurs systèmes éducatifs. D'autre part, le rappel permanent par le Conseil de l'Europe des valeurs qui fondent ces approches est aussi un ciment efficace qui relie les expériences dans les Etats membres.

Remarquons que cette tension n'est pas nouvelle. Elle était déjà présente lorsque le Conseil de l'Europe a décidé de ne pas élaborer en 1998, lors du lancement du projet pilote pour le *Portfolio européen des langues*, un modèle unique de PEL pour chaque niveau d'âge mais a laissé à chaque système éducatif la tâche de définir ses propres modèles selon des principes et des lignes directrices communs. Le grand nombre de modèles conçus dans les Etats membres a produit une amélioration sensible de la qualité et un enrichissement progressif du contenu grâce à la mutualisation des avancées réalisées.

Ceci étant dit, **l'affirmation et la visibilité de la dimension européenne des travaux entrepris au niveau local, régional ou national doivent rester des exigences pour l'action dans les Etats membres et, de façon évidente, pour celles conduites par le Conseil de l'Europe.**

6. Les actions à mener

Le premier message délivré par le forum est clair : **le temps est venu de prendre des initiatives.** La prise en considération des **dimensions langagières dans le cursus de formation et dans le parcours individuel de tous les apprenants** doit donner lieu à des modifications des pratiques, **en tenant spécialement compte des besoins des enfants des groupes les plus vulnérables.** Les évidences qui se dégagent des observations, analyses et études doivent trouver leur traduction dans les orientations données et dans les documents de référence.

Un second constat s'impose tout autant à l'issue des travaux : les actions engagées devront ne négliger aucun des moments importants pour l'évolution des pratiques, et **les modalités les mieux adaptées aux contraintes et aux possibilités du contexte spécifique sont à définir sans a priori.** Elles pourront prendre appui délibérément sur l'accompagnement de pratiques individuelles, sur l'élaboration de matériels pédagogiques ou illustrant les démarches promues ou encore la formulation d'orientations pédagogiques, d'un curriculum consacré aux compétences langagières, méthodologiques et stratégiques transversales aux différentes disciplines ou enfin l'enrichissement des curriculums existant pour chaque discipline. Quatre constantes doivent cependant être respectées : la formation des enseignants est un moment indispensable ; tous les partenaires et acteurs doivent être associés aux démarches entreprises, une articulation est à rechercher entre les différents niveaux d'intervention et des modalités éprouvées de conduite des changements curriculaires doivent être diffusées.

Une troisième évidence est apparue : **les avancées vers une éducation plurilingue et interculturelle sont la plupart du temps à rechercher dans une logique du « pas à pas »**, et ne signifient pas rupture mais transition et améliorations progressives.

En conséquence, la répartition des responsabilités et des rôles entre le Conseil de l'Europe, les Etats membres et les organisations associées est à redéfinir, en renforçant la dynamique déjà engagée après le forum politique de février 2007 : nos responsabilités respectives sont à comprendre dans le cadre d'un espace éducatif européen autour de valeurs et de défis communs, dont nous avons pu constater qu'il devient de plus en plus réalité. Les outils présentés pendant ces trois jours prennent d'ailleurs bien appui sur les expériences, les réalités et les réflexions de différents systèmes éducatifs. Les avancées sont à attendre à la

fois des actions conduites dans chaque Etat, dans le cadre de partenariats et d'échanges avec d'autres, sur l'impulsion du Conseil de l'Europe, et dans les initiatives d'aide ou de soutien prises par la DPL et, sous une autre forme, par le CELV. Le forum a d'ailleurs été l'occasion pour les participants de prendre connaissance de l'Appel à Manifestation d'intérêt¹¹ du CELV pour son nouveau programme à moyen terme (2012-2015) et d'échanger à son propos ; nul doute que des actions menées dans ce cadre au CELV peuvent contribuer au projet « Langues dans l'Education - Langues pour l'Education » de la DPL.

C'est d'ailleurs bien ainsi que l'on peut comprendre le rôle et la finalité de la *Plateforme de références et de ressources pour l'éducation plurilingue et interculturelle* mise en place sur le site de la DPL. Elle concrétise les formes d'échanges entre tous les partenaires dans ce nouveau projet, aussi bien échanges entre la DPL et les Etats membres ou ONG par la mise à disposition des études et documents réalisés à son initiative qu'échanges entre les Etats membres et tous les acteurs concernés par le biais d'études, de documents, d'études de cas ayant fait leurs preuves, d'exemples de bonnes pratiques, etc. Elle peut également aider à la diffusion de documents pertinents produits hors du cadre européen. La première priorité semble être de faire vivre cette Plateforme en en faisant largement usage et en la faisant connaître. Dans cette perspective, des analyses critiques des outils présentés pendant le forum et de leurs études satellites sont attendues.

La logique de ces relations se retrouve également dans l'activité de *Profil de politique linguistique éducative* proposée aux Etats membres, à des régions ou à des villes. Cette activité consiste à accompagner les acteurs et décideurs locaux dans l'auto-analyse de leur politique linguistique éducative dans une perspective d'adaptation aux évolutions internes à la société ou en cours dans les réflexions au niveau européen. Cet accompagnement consiste en une mise à disposition, d'une part, des orientations et outils d'analyse du Conseil de l'Europe ainsi que, d'autre part, d'experts réunis par la DPL et venant de pays et de cultures éducatives permettant une contribution pertinente. Ce type d'activité, éventuellement ciblée sur un aspect particulier, peut certainement également jouer un rôle important dans le traitement des questions liées aux langues de scolarisation et aux langues d'origine.

Il n'est pas possible dans ce cadre de définir les priorités à adopter par les uns et les autres. On peut néanmoins en énoncer deux, dont le besoin a été clairement formulé pendant le forum. La DPL doit constituer **un réseau de correspondants pérennes dans chacun des ministères, partenaires institutionnels en charge des dossiers concernés** par le projet « Langues dans l'éducation - langues pour l'éducation », avec lesquels elle puisse entreprendre des actions permettant des avancées concrètes, ayant des répercussions rapides en faveur des apprenants et associant tous les acteurs potentiels pour relever ensemble les défis qui nous sont posés. La diffusion des résultats des travaux conduits pour et pendant le forum peut être favorisée par **l'organisation de séminaires au niveau national ou régional.**

Plusieurs participants signalent l'opportunité créée dans leur pays, par l'ouverture de travaux sur le curriculum, d'une prise en compte des apports du forum. Certains citent des perspectives d'évolution par le biais de l'enseignement bilingue. D'autres enfin estiment qu'aucune avancée réelle dans leur contexte ne sera possible autrement que par un travail sur les pratiques et des exemples concrets de mise en œuvre. Chacun doit définir ses priorités d'action selon son propre contexte éducatif, politique et économique.

¹¹ <http://call.ecml.at/Home/tabid/2264/language/fr-FR/Default.aspx>

Bien entendu, la responsabilité du Conseil de l'Europe se situe aussi à un autre niveau. Il a un rôle politique de premier plan à jouer pour sensibiliser les responsables des Etats membres aux questions dont nous avons débattu et les convaincre de la nécessité d'encourager les initiatives dans ce sens. Ceci peut prendre la forme d'une proposition adressée au Comité des ministres de Recommandation aux Etats membres concernant le droit à une éducation plurilingue et interculturelle ou d'autres initiatives politiques du Comité directeur de l'éducation.

De plus, la DPL peut veiller à la complémentarité des travaux conduits au niveau européen, que ce soit par la Commission européenne, l'OCDE ou tout autre organisme. Les travaux du forum ont confirmé, par exemple, que les enquêtes de ces organismes fournissent des résultats quantitatifs ou statistiques importants ainsi que des informations très précieuses ; ces travaux peuvent nous aider dans l'analyse qualitative des questions débattues et dans la définition des stratégies à mettre en œuvre localement ou à plus large échelle. Les orientations politiques de la Commission européenne en matière d'éducation peuvent constituer également un appui pour les actions conduites ou initiées par le Conseil de l'Europe, même si les deux Organisations ont des missions qui leur sont propres. Enfin, il appartient également à la DPL d'assurer les échanges et la coopération avec d'autres Organisations ou pays, comme par exemple l'Alecso et le Canada, qui ont exprimé leur vif intérêt pour les travaux de la DPL par et pendant leur présence active au forum.

L'évaluation du forum par les participants confirme le bilan très positif des travaux ainsi que la satisfaction générale envers la qualité de l'accueil et de l'organisation par les autorités suisses et la préparation de cet événement par la DPL. Ce bilan constitue une base très favorable pour le lancement de la nouvelle phase des travaux dans le cadre du projet « Langues dans l'éducation - langues pour l'éducation ».

La prise en compte récente des questions liées aux langues de scolarisation et le renforcement du poids donné à la réflexion sur la place des langues d'origine conduisent de façon évidente à un nouvel équilibre entre les travaux consacrés aux différents domaines. L'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes et secondes disposent déjà d'un nombre important de documents et d'outils qu'il convient de faire connaître, d'accompagner et dont la prise en compte dans les pratiques constitue l'enjeu majeur. L'accent doit désormais être mis sur la langue de scolarisation et sur son rôle dans l'apprentissage et l'enseignement des matières, de façon à établir un équilibre plus conforme à la conception de l'éducation plurilingue et interculturelle. Ceci ne signifie cependant pas un changement d'orientation politique ni une mise en sommeil de l'attention portée aux langues étrangères. Le rôle des langues étrangères reste naturellement important dans la mise en œuvre de l'éducation plurilingue et interculturelle. Elles s'enrichissent même de cette réflexion plus globale qui favorise, entre autres, une prise de conscience que ces langues ne sont en aucune façon de simples outils dont la fonction serait de servir de vecteur neutre à la prise de connaissance ou l'expression de contenus acquis dans la langue de scolarisation. Le CECR et le PEL restent des éléments fondamentaux de la stratégie de la DPL en faveur des valeurs liées à la diversité, à la cohésion sociale, au dialogue interculturel, à la citoyenneté démocratique et au droit à une éducation de qualité et équitable.

L'infléchissement vers les problématiques liées à la langue de scolarisation est conduit dans un partenariat étroit avec les Etats membres. La composition des délégations au forum reflète d'ailleurs bien ces évolutions recherchées par la DPL : acteurs de différents champs disciplinaires, avec des responsabilités différentes, venant du domaine des langues étrangères et de l'enseignement des langues de scolarisation, experts et responsables pédagogiques ou administratifs.

Ce forum intervient au terme d'une série de réunions et de conférences qui ont permis la réalisation d'un nombre important de [documents et d'études](#)¹² mises à la disposition de tous les acteurs sur la *Plateforme de références et de ressources pour l'éducation plurilingue et interculturelle* et dont une partie a été imprimée pour les participants au forum. Seuls quelques-uns de ces textes ont pu être présentés lors des travaux, mais il est évident que l'étendue et la richesse de la réflexion ne peut être embrassée que par une prise en compte de la diversité de ces études et de leurs satellites éventuels.

Les pistes de travail et de réflexion ouvertes pendant le forum concourent toutes à l'éducation plurilingue et interculturelle, soucieuse des besoins et des aptitudes de l'ensemble des apprenants et tout particulièrement des populations les plus vulnérables. Elles sont guidées par le souci du droit à une éducation de qualité. Ce principe majeur du droit à une éducation de qualité pose un lien très fort entre qualité et équité : l'équité exige la qualité de l'éducation dispensée à tous et à toutes ; la qualité de cette éducation n'est assurée que par une recherche constante d'équité.

¹² Cf. liste des publications imprimées à l'occasion du forum : www.coe.int/lang/fr → Forum, Genève → Documents

ANNEXE 1 : PROGRAMME

Mardi 2 novembre, 14.00

10.00 – 13.45	Enregistrement des participants (Espace Conférences / niveau -1)
12.00 – 13.45	<i>Déjeuner - buffet</i>
Présidence: Johanna Panthier	OUVERTURE OFFICIELLE
14.00 - 14.30	Charles Beer , Conseiller d'Etat en charge du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport de la République et du Canton de Genève Gabriella Battaini-Dragoni , Directrice Générale de l'Éducation, de la Culture et du Patrimoine, de la Jeunesse et du Sport, DG IV, Conseil de l'Europe
14.30 - 15.15	Introduction à la Conférence: Francis Goullier , <i>Rapporteur général</i>
Présidence: Joseph Sheils	SESSION 1: Langues pour la réussite scolaire, le droit aux compétences plurilingue et interculturelle : la responsabilité des systèmes éducatifs et la contribution d'Organisations internationales
15.15 - 16.00	Objectifs de l'enseignement et de l'apprentissage des langues - Michael Fleming
16.00 - 16.45	<i>Pause</i>
16.45 - 18.00	Enfants issus de milieux défavorisés: domaines et approches d'Organisations internationales: <ul style="list-style-type: none">○ <i>Comblent l'écart pour les élèves immigrés : politiques, pratiques et performance</i> - Miho Taguma, Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE)○ <i>La politique de multilinguisme de l'Union européenne - Faire face à de nouveaux défis</i> - Fiorella Perotto, Commission européenne○ <i>Orientations politiques et instruments développés par la Division des Politiques linguistiques concernant l'intégration linguistique et éducative des enfants et adolescents issus de l'immigration</i> - David Little
19.30	Réception et Dîner officiel en la présence de <ul style="list-style-type: none">▪ Isabelle Chassot, <i>Conseillère d'Etat, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport du canton de Fribourg, Présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)</i>▪ Paul Widmer, <i>Ambassadeur, Représentant Permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe</i>▪ Joseph Sheils, <i>Chef du Service de la formation en langues et des politiques linguistiques - Conseil de l'Europe</i>

Mercredi 3 novembre

Présidence:
Irene Pieper

SESSION 2: Compétences linguistiques dans la construction des savoirs

9.00 - 9.30

Procédures pour la description de compétences langagières dans les disciplines 'non-linguistiques' dans les langues de scolarisation - **Jean-Claude Beacco et Helmut Vollmer**

Introduction aux questions pour le travail en groupes - **Irene Pieper**

9.30 - 11.45

Travail en groupes - A (incluant une pause-café)

1. *Comment le curriculum d'une discipline peut-il être conçu de manière à tenir compte de sa dimension langagière (dans l'enseignement primaire et secondaire) ?*
2. *Comment les procédures présentées durant la précédente session plénière concernant la description des compétences en langues pourraient-elles contribuer à l'élaboration de curriculums dans votre contexte ?*
3. *Comment ceci pourrait-il être mis en œuvre de manière concrète dans la salle de classe, et quelles sont les implications pour les manuels, la formation des enseignants, etc. ?*
4. *Comment les développements et les expériences peuvent-ils être partagés, en utilisant par exemple la 'Plateforme de ressources et de référence pour l'éducation plurilingue et interculturelle' ?*

Présidence:
Daniel Coste

SESSION 3: Développement des langues et des curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle

11.45 - 12.30

Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour l'éducation plurilingue et interculturelle - **Mirjam Egli et Marisa Cavalli**

Introduction au travail en groupes - **Daniel Coste**

12.30 - 14.30

Déjeuner

14.30 - 15.15

Table ronde:

Rapporteurs des groupes de travail A, sous la présidence de **Sandra Hutterli**

15.15 - 17.00

Travail en groupes - B (incluant une pause-café)

En s'appuyant sur le 'Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour l'éducation plurilingue et interculturelle, quelles stratégies pourrait-on adopter pour promouvoir graduellement le concept d'éducation plurilingue et interculturelle

- *dans le domaine des langues vivantes?*
- *dans le domaine des langues de scolarisation ?*
- *en prenant en considération les langues de la migration ?*

17.00 - 17.30

Exemple de cohérence horizontale et verticale : coordination de l'enseignement des langues en Suisse - **Sandra Hutterli**

Présidence:
Joseph Sheils

SESSION 4: La perspective du Conseil de l'Europe (partie 1)

17.30 - 18.00

En soutien aux individus plurilingues vivant dans des sociétés multilingues: la contribution du Centre européen pour les langues vivantes (CELV) -
Waldemar Martyniuk et Susanna Slivensky

18.15 - 19.15

Ateliers 'Show & Tell': sélection de projets de la Division des Politiques linguistiques, du CELV et de la Suisse

20.00

Dîner à l'hôtel

Jeudi 4 novembre

9.00 - 9.45

Table ronde:

Rapporteurs des groupes de travail B, sous la présidence de **Danièle Moore**

Présidence: Joseph Sheils

SESSION 5: La perspective du Conseil de l'Europe (partie 2)

9.45 - 10.45

Division des Politiques linguistiques

- Les projets actuels de la Division dans une perspective plus large - **Daniel Coste**
- Plateforme de ressources et de références pour l'éducation plurilingue et interculturelle - **Jean-Claude Beacco**

10.45 - 11.15

Pause

SESSION 6 : Allocution

11.15 - 12.15

Langues de scolarisation: Explorer les connections entre la recherche, la théorie et la politique dans un environnement idéologiquement complexe - **Jim Cummins**

SESSION 7 : Synthèse

12.15 - 13.00

Conclusions

- Francis Goullier, Rapporteur Général
- Johanna Panthier, Division des Politiques linguistiques, Conseil de l'Europe

Clôture

- Olivier Maradan, CDIP, Suisse

13.00 - 14.00

Déjeuner

Départ des participants

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

NATIONAL REPRESENTATIVES / REPRESENTANTS NATIONAUX

ALBANIA / ALBANIE

Ms Tatjana VUÇANI, Senior Specialist, Pre-University Education Department, Ministry of Education and Science, Rruga e Durrësit Nr 23, AL - 1001 TIRANA
Tel: 355 692100298 / e-mail: yucanit@mash.gov.al / yucanit@hotmail.com

Ms Adriatike LAMI, National Coordinator of the project “ Languages of Schooling”, National Agency for Evaluation of Student’s Achievements (MASH) , Ministry of Education and Science, Rruga e Durrësit No. 23, AL - TIRANA
Tel: 355 68 25 15 403/ e-mail: adriatikelami@gmail.com

ARMENIA / ARMENIE

Ms Anahit MKRTCHYAN, Higher Pedagogical Education Specialist, Centre for Education Projects, Ministry of Education and Science, 73 Vratsyan Street, 0070 YEREVAN
Tel: 374 1 0 575 644 /Fax: 37410 55 97 50 / e-mail: anahitmkrtyan@yahoo.com

AUSTRIA / AUTRICHE

Ms Muriel WARGA-FALLENBÖCK, Bundesministerium für Unterricht, Kunst und Kultur (BMUKK), Leiterin des Referates 1/5b: „Sprachenpolitische Koordination“, Minoritenplatz 5, A - 1014 VIENNA
Tel: 43 4 53120 2297 / Fax: 43 1 53120 81 2297 e-mail: Muriel.warga-fallenboeck@bmukk.gv.at

Mr Gunther ABUJA, Austrian Centre for Language Competence, Österreichisches Sprachen-Kompetenz-Zentrum(ÖSZ), Hans Sachs-Gasse 3/I, A - 8010 GRAZ
Tel: 43 316 82 41 50 / Fax: 43 316 82 41 505 / e-mail: abuja@oesz.at

Ms Anna LASSELSBERGER, Bundesministerium für Unterricht, Kunst und Kultur (BMUKK), (Federal Ministry of Education, Arts and Culture), Minoritenplatz 5, A - 1014 VIENNA
Tel: 43 1 53120 2528 / Fax: 43 1 53120 2599 / e-mail: anna.lasselsberger@bmukk.gv.at / anna.lasselsberger@gmx.at

AZERBAÏDJAN / AZERBAIJAN

Ms Elnara HUSEYNOVA, Expert, International Relations Department, Ministry of Education, Khatai avenue 49, BAKU
Tel: 99412 4933311 (ext. 184) /e-mail: e.huseynova@edu.gov.az / h_elnara@yahoo.com

BELGIUM / BELGIQUE

French Community / Communauté française

Mme Patricia POLET, Chargée de mission, CFWB, Administration générale de l’enseignement et de la recherche scientifique, Direction générale de l’Enseignement obligatoire, Rue Adolphe Lavallée, 1, B - 1080 BRUXELLES
Tel: 32 2 690.83.55 / e-mail: patricia.polet@cfwb.be

Flemish Community / Communauté flamande

Ms Katrien MONDT, Strategische Beleidsondersteuning, SBO, Departement of Education and Training, Hendrik Consciencegebouw, Koning Albert II-laan 15, B - 1210 BRUSSEL

Tel: 32 2 553 9566 / Fax: 32 2 553 9565 / e-mail: katrien.mondt@ond.vlaanderen.be

Ms Hilde VANDERHEYDEN, Ministerie van Onderwijs en Vorming, AKOV, Hendrik Consciencegebouw, Koning Albert II laan 15 (2B24), B - 1210 BRUSSEL

Tel: 32 2 553 88 30 / e-mail: hilde.vanderheyden@ond.vlaanderen.be

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE -HERZEGOVINE

Ms Tatjana BOGDANOVIC, Pedagogic Institute of Republika Srpska, 39 Milos Obilic St., 78000 BANJALUKA, REPUBLIKA SRPSKA

Tel: 387 51 430 110 / Fax: 387 51 430 100 / e-mail: t.bogdanovic@rpz-rs.org

BULGARIA / BULGARIE

Mrs Evgeniya D KOSTADINOVA, Director of Educational Programmes and Educational Contents Directorate, Ministry of Education, Youth, and Science, 2A Kniaz Dondukov blvd., 1000 SOFIA

Tel: 359 2 9217 446/ Fax: 359 2 9217 598 / e-mail: e.kostadinova@mon.bg

CROATIA / CROATIE

Ms Nada JAKIR, Senior Adviser, Ministry of Science, Education and Sports, Directorate for National Minorities, Donje Svetice 38, HR - 1000 ZAGREB

Tel: 385 1 4594 355 / Fax: 385 1 4594 319 / e-mail: nada.jakir@mzos.hr

Ms Biljana BIRAČ, Associate, Directorate for International Cooperation and European Integration, Ministry of Science, Education and Sports, Donje Svetice 38, HR - 10000 ZAGREB

Tel: 385 1 4594 413 / Fax: 385 1 4594 316 / e-mail: biljana.birac@mzos.hr

CYPRUS / CHYPRE

Ms Eleni LOIZOU, Inspector of Greek for secondary education, Ministry of Education and Culture, Department of Secondary Education, NICOSIA 1434

Tel: 357 22806319 / Fax: 357-22800862 / e-mail: elloizo@yahoo.gr

Mr Sotiris ELEFThERIOU, Inspector of Secondary Education, Ministry of Education and Culture, Department of Secondary Education, 1434 NICOSIA

Tel: 357 22800932 / Fax: 357 22305117 / e-mail: eleftheriousotiris@gmail.com

CZECH REPUBLIC/ REPUBLIQUE TCHEQUE

Ms Irena MAŠKOVÁ, Department for International Relations, Ministry of Education, Youth and Sports, 7, Karmelitska, 118 12 PRAHA 1

Tel: 420 2 57 193 611 / Fax: 420 02340811 397 / e-mail: maskova@msmt.cz

DENMARK / DANEMARK

Mr Christian Lamhauge RASMUSSEN, Head of section, Ministry of Education, Department of Primary, Lower Secondary and General Adult Education, Frederiksholms Kanal 26, DK - 1220 COPENHAGEN K

Tel: 45 3392 5000 / Dir Tel: 45 3392 5418 / Fax: 45 3392 5302 / e-mail: clr@uvm.dk

ESTONIA / ESTONIE

Ms Maie SOLL, Adviser of Curriculum Division, General Education Department, Ministry of Education and Research, Munga 18, 50088 TARTU
Tel: 372 7350 0229 / Fax: 372 730 1080 / e-mail: maie.soll@hm.ee

Mr Tõnu TENDER, Adviser of Language Department, Ministry of Education and Research, Munga 18, 50088 TARTU
Tel: 372 735 0223 / 372 51 54 365 / Fax: 372 7350 220 / e-mail: tonu.tender@hm.ee

FINLAND / FINLANDE

Ms Pirjo SINKO, Counsellor of Education, Finnish National Board of General Education, PO Box 380, Hakaniemenranta 6, 00531 HELSINKI
Tel: 358 40 348 7281 / Fax: 358 40 348 7865 / e-mail: pirjo.sinko@oph.fi

FRANCE

Mme Viviane BOUYSSÉ, Inspectrice générale de l'éducation nationale, Ministère de l'Éducation nationale, 107, rue de Grenelle, 75007 PARIS
Tel: 01 55 55 34 23 / Fax: 01 55 55 06 46 / e-mail: viviane.bouysse@education.gouv.fr

Mme Magali ROSA, Chargée d'études responsable du dossier « Enfants nouvellement arrivés en France » et du Français langue étrangère, Bureau des Ecoles, DGESCO A1-1, 110 rue de Grenelle, 75007 PARIS
Tel: 01 55 55 3884 / e-mail: magali.rosa@education.gouv.fr

Mme Brigitte REAUTE, Chargée d'études, Bureau des collèges, DGESCO A1 - 2, Ministère de l'Éducation nationale, 107 rue de Grenelle, 75007 PARIS
Tel: 01 55 55 38 44 / Fax: 01 55 55 38 92 / e-mail: brigitte.reaute@education.gouv.fr
WL

M. Bruno LEVALLOIS, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, Président du Conseil d'Administration de l'Institut du Monde Arabe, Ministère de l'Éducation nationale, 110, rue de Grenelle, 75007 PARIS
e-mail: bruno.levallois@education.gouv.fr

GEORGIA / GEORGIE

Ms Marika ODZELI, Head of Georgian Language Division, Ministry of Education and Science, 52, Dimitri Uznadze St, 0102 TBILISI
Tel: 995 77 17 33 03 / Fax: 995 32 23 3366 / 995 32 23 37 96 / e-mail: makodzeli@hotmail.com

Mr Tinatin JAVAKHISHVILI, Head of Telavi Educational Resource Centre, 16, Erekle II ave, TELAVI
Tel: 995 77 171189 / e-mail: tikote@gmail.com

Mme Tamara JAKELI, Head of the Division of Humanitarian and Social Sciences, National Curriculum and Assessment Centre. 52D Uznadze St., 0102 TBILISI
Tel: 995 32 95 83 13 / e-mail: tjakeli@ganatleba.org

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Christof ARNOLD, Ministry of Education (Bildungsministerium Mecklenburg- Vorpommern) of the Federal State of Mecklenburg - Western Pomerania (Ref. 219H), Werderstr. 124, D - 19055 SCHWERIN

Tel: 49 3887594 / 49 385 55592020 / e-mail: christof.arnold@web.de

GREECE / GRECE

Ms Alexandra KOULOUMBARITSI, Hellenic pedagogical Institute, 392 Lesoforos Mesogeion Street, room 216, AGIA PARASKEVI

Tel: 30 210 600 3804 / Fax: 30 210 3442471 / e-mail: alcoul@pi-schools.gr

HUNGARY / HONGRIE

Mme Katalin TÖRÖKNÉ SZILÁGYI, Chef du Département des Relations Internationales du Secrétariat d'État du Ministère des Ressources Nationales, Szalay utca 10, 1054 BUDAPEST

Tel: 36-1-7954045 / Fax: 36-1-7950219 / e-mail: szilagyi.katalin@nefmi.gov.hu

IRELAND / IRLANDE

Mr Brendan DOODY, Primary Divisional Inspector, Department of Education and Skills, Floor 1, Block 3, Marlborough St., DUBLIN 1

Tel: 353 (0) 1 88/92241 / Fax: 353 1 889 6524 / e-mail: brendan_doody@education.gov.ie

Ms Breda NAUGHTON, Principal Officer, Department of Education & Skills, Room 217, Floor 2, Block 2, Marlborough St, DUBLIN 1

Tel: 353 (0) 1 889 2496 / e-mail: breda_naughton@education.gov.ie

ITALY / ITALIE

Ms Colaiuda CINZIA, Ministry of Education, University and Research, Viale Trastevere 76, I - 00153 ROMA

Tel: 39 06 58493467 / Fax: 39 06 58492312 / e-mail: cinzia.colaiuda@istruzione.it

Ms Gisella LANGE, Inspector to the MPI/USR Lombardia, Ministero Istruzione Università Ricerca, Ufficio Scolastico Regionale per la Lombardia, Via Ripamonti 85, I - 20141 MILANO

Tel: 39 02 574627 292 /0/5/ Fax: 39 02 574627245 / e-mail: gislang@tin.it

Ms Angiolina PONZIANO, Inspector, Ministry of Education, University and Research, Department of Education, Directorate General of Head-School, Teachers and Staff-Training, Viale Trastevere 76a, I - 00153 ROMA

Tel: 39 06 5849 3473 / Fax: 39 06 5849 2312 / e-mail: angiolina.ponziano@istruzione.it

LATVIA / LETTONIE

Ms Inita JUHNEVICA, Ministry of Education and Science, Valnu Street 2, LV - 1050 LATVIA

Tel: 371 67047908 / Fax: 371 67047904 / e-mail: inita.juhnevica@izm.gov.lv

LITHUANIA / LITUANIE

Ms Ona CEPULENIENE, Chief Specialist of the Basic and Secondary Education Division, General Education and Vocational Training Department, Ministry of Education and Science, A.Volano str. 2/7, LT - 01516 VILNIUS

Tel: 370 5 2191151 / Fax: 370 5 2612077 / e-mail: ona.cepuleniene@smm.lt

LUXEMBOURG

Mme Edmée BESCH, Professeure-attachée, Responsable de l'enseignement des langues, Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), 29 rue Aldringen, L-2926 LUXEMBOURG

Tel: 352 247-85107 / Fax: 352 2478 5130 / e-mail: edmee.besch@men.lu

MOLDOVA

Ms Elena BELEACOVA, Director General of the Bureau of Interethnic Relations of the Republic of Moldova, "A. Mateevici" street, N° 109/1 MD - 2033 CHISINAU

Tel: 373 22 23 50 40 / 373 22 21 40 80 / Fax: 378 22 24 15 32 / e-mail: corina_pc@yahoo.com

Mme Doina USACI, Consultante au Département de l'Enseignement Supérieur, Ministère de l'Education, 1, Piata Marii Adunari Nationale, MD - 2012 CHISINAU

Tel: 373 22 23 32 13 / Fax: 373 22 23 24 43 / e-mail: usacidoina_88@yahoo.com

Mme Elena PRUS, Directrice, Institut des Recherches Philologiques et Interculturelles, 52, rue Vl.Pârcălab, MD - 2012 CHISINAU

Tel: 373 22 20 59 26 / Home: 373 22 44 25 14 / Fax : 373 22 220028 /

e-mail: elena_prus_ro@yahoo.fr

MONTENEGRO

Ms Jelena ŠARANOVIĆ, High Adviser, Department for International Cooperation and European Integration, Ministry of Education and Science, Vaka Djurovica b.b., 81000 PODGORICA

Tel: 382 20 410 100 / Fax: 382 20 410 101 / email: Jelena.abramovic@gov.me

Ms Ljiljana SUBOTIC, Senior Adviser, Bureau for Educational Services, Zavod za školstvo, Podrucna jedinica Tivat, Nikole Djurkovic bb, 85320 TIVAT

Tel: 382 32 670 100 / Fax: 382 32 670 100 / e-mail: suboticlj@t-com.me

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Daniela FASOGLIO, Projectleider Tweede Fase, SLO - Netherlands Institute for Curriculum Development (Nationaal expertisecentrum leerplanontwikkeling), Piet Heinstraat 12 - Postbus 2041, NL - 7500 CA ENSCHEDE

Tel: 31 53 4840610 / Fax: 31 53 4307692 / e-mail: d.fasoglio@slo.nl

NORWAY / NORVEGE

Mr Gerard DOETJES, Norwegian Centre for Foreign Languages in Education, Fremmedspråksenteret, Høgskolen i Østfold, Remmen, NO-1757 HALDEN

Tel: 47 45295435 / e-mail: gerard.doetjes@fremmedspraksenteret.no

POLAND / POLOGNE

Ms Barbara SKACZKOWSKA, Head of Unit, International Cooperation Department, Ministry of National Education, 25, Szucha Avenue, PL - 00-918 WARSAW
Tel: 48 22 34 74 629 / Fax: 8 22 34 74 253 / e-mail: Barbara.Skaczkowska@men.gov.pl

Ms Magdalena SZPOTOWICZ, lecturer, University of Warsaw, Pedagogic Unit, 16/20, Mokotowska Street, PL - 00-561 WARSAW
Tel: 48 22 55 30 861 / Fax: 48 22 629 89 79 / e-mail: m.szpotowicz@uw.edu.pl

PORTUGAL

Mme Isabel ALMEIDA - Direction Générale du Développement Curriculaire et Innovation (DGIDC), Ministère de l'Éducation, Av. 24 de Julho, 140 - 5°, P - 1399-025 LISBOA
Tel: 351 21 3936842/ Fax: 351 21 3936833 / e-mail: isabel.almeida@dgidc.min-edu.pt

Mrs Isabel OLIVEIRA, Head of Department for Educational Innovation, Av. 24 de Julho, 140 - 5°, P - 1399-025 LISBOA
Tel: 351 21 3936804 / Fax: 351 21 3934690 / e-mail: isabel.oliveira@dgidc.min-edu.pt

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Liliana PREOTEASA, Directrice Générale de la Direction Générale de l'Enseignement Préuniversitaire, Ministère de l'Éducation, de la Recherche, de la Jeunesse et du Sport, 30, G-ral Berthelot, District Nr 1, BUCAREST
Tel: 40 21 405 62 21 / Fax : 40 21 313 55 47 / e-mail: liliana.preoteasa@medu.edu.ro

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Ms Ksenia GOLUBINA, Moscow State Linguistic University, Department of English Stylistics, Ostozhenka street, 38, 119034 MOSCOW
Tel/Fax: 7 499 246 28 07 / e-mail: golubina@linguanet.ru

Ms Irina KHALEEVA, Rector, Moscow State Linguistic University, Ostozhenka street, 38, 119034 MOSCOW
Tel/Fax: 7 495 246 28 07 / e-mail: Khaleeva@linguanet.ru

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mme Anna BUTASOVA, Directrice du Département des Langues Romaines, Université Comenius de Bratislava, Šoltésová 4, 81107 BRATISLAVA
Tel: 421 914325340 / e-mail: anna.butasova@fedu.uniba.sk

Mme Katarina VASKANINOVA, Directrice, Institut national de Pédagogie, Statny pedagogicky ustav, Pluhová 8, 830 00 BRATISLAVA
Tel: 421 2 49276323 / e-mail: katarina.vaskaninova@statpedu.sk

Mme Darina DE JAEGER, Responsable du Département des Langues étrangères, Institut national de Pédagogie, Statny pedagogicky ustav, Pluhová 8, 830 00 BRATISLAVA
Tel: 421 2 49276 306 / e-mail: jaegher@statpedu.sk / lomnicka@yahoo.fr

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Mirko ZORMAN, MSc, Head of Department for International Cooperation, National Education Institute, Poljanska 28, 1000 LJUBLJANA
Tel: 386 1 3005 166 / Fax: 386 1300 5199 / e-mail: mirko.zorman@zrss.si

Ms Andreja DUHOVNIK, Senior Advisor for Slovenian minority abroad, National Education Institute, Regional Branch Koper, Cankarjeva 5, 6000 KOPER
Tel: 386 5 6100604 / Fax: 386 5 6100619 / e-mail: andreja.duhovnik@zrss.si

SPAIN / ESPAGNE

Ms Pilar PÉREZ ESTEVE, Vocal Asesora, Gabinete de la Secretaría de Estado de Educación y Formación Profesional, Ministerio de Educación, C/ Alcalá, 34, 5- planta. Despacho 511, SP - 28071 MADRID
Tel: 34 91 701 82 43 / Fax: 34 91 701 86 30 / e-mail : pilar.pereze@educacion.es

SWEDEN / SUEDE

Ms Anna ÖSTERLUND, Swedish National Agency for Education (Skolverket), Alstromergatan 12, SE - 106 20 STOCKHOLM
Tel: 46-73377 3585 / e-mail: anna.osterlund@skolverket.se

Mr Mats WENNERHOLM, Swedish National Agency for Education (Skolverket) SE - 106 20 STOCKHOLM
Tel: 46-733-77 35 85 / e-mail: mats.wennerholm@skolverket.se

SWITZERLAND / SUISSE

National participants of host country on separate list / Participants nationaux du pays hôte sur liste séparée

TURKEY / TURQUIE

Ms Nihal COSKUN, Turkish Board of Education , Turkish Ministry of National Education, Milli Egitim Bakanligi Talim ve Terbiye Kurulu Başkanligi, Teknikokullar, 06330 ANKARA
Tel: 90 312 212 65 30 /4337 / Tel direct: 90 312 215 20 72 / Fax: 90 312 212 25 71 / e-mail: nihalcoskun@meb.gov.tr / nihalcoskun@gmail.com

Ms Zuhul KARAKOC, Expert, Department of Directorate for Foreign Relations, Ministry of National Education, Milli Egitim Bakanligi Dis Iliskiler Genel Müdürlüğü, 6. Kat C Blok, BAKANLIKLAR 06648, ANKARA
Tel: 90 312 413 38 28 / Fax: 90 312 418 82 89 / e-mail: zkarakoc@meb.gov.tr / zkarakoc@yahoo.com

UKRAINE

Ms Oksana KOVALENKO, Leading Specialist, Department of General and Pre-school, Ministry of Education and Science, Pr Peremohy. 10, 01135 KYIV
Tel/Fax: 38044 4862481 / e-mail: o_kovalenko@mon.gov.ua

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Elidir KING, National Director for Languages, The Languages Company, Hamilton House, Mabledon Place Bloomsbury, UK - LONDON WC1H 9BB
Tel: 44 207 554 8644 / Fax: 44 207 554 8501 / e-mail: lidking@languagescompany.com

NON-MEMBER STATE HAVING OBERVER STATUS WITH THE COUNCIL OF EUROPE / ETAT NON MEMBRE AYANT LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

CANADA

M. Larry VANDERGRIFT, Professeur titulaire, Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB), Université d'Ottawa, 600, avenue King-Edward, pièce 303, OTTAWA ON K1N 6N5
Tel: 613-562-5800 poste 3464 / Fax: 613 562 5126 / e-mail: lvdgrift@uottawa.ca

M. Hilaire LEMOINE, Cadre en résidence/Executive in Residence, Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB)/Official Languages and Bilingualism Institute (OLBI), Université d'Ottawa/University of Ottawa, 200 rue Wilbrod St. pièce/Room 010B, OTTAWA ON K1N 6N5
Tel: 01 613-562-5800 (1575) / Fax: 01 613-562-5126 / e-mail: hlemoine@uottawa.ca

FORUM COORDINATING GROUP / GROUPE DE COORDINATION DU FORUM

M. Jean-Claude BEACCO

Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III, UFM DFLE, 43 rue Saint Jacques, 75005 PARIS, FRANCE
Tel: 33 (0)1 40 16 06 90/ e-mail: Jean-Claude.Beacco@univ-paris3.fr / JCB.MDG@wanadoo.fr

Mr Michael BYRAM

University of Durham, School of Education, Leazes Road, UK - DURHAM DH1 1TA, UNITED KINGDOM
Tel: 44 191 38 41446 / e-mail: m.s.byram@durham.ac.uk

M. Daniel COSTE

Professeur émérite, Ecole normale supérieure Lettres et Sciences humaines, 17, rue Plumet, 75015 PARIS

Tel/Fax: 33 (01) 56 58 18 60 /e-mail: dlcoste2@wanadoo.fr

Mme Marisa CAVALLI

25, Avenue du Grand-Saint-Bernard, I - 11100 AOSTE / ITALIE
Tel: 39 0165 41 5 49 / Fax: 39 0165 36 11 42 / e-mail: [mrcavalli@alice.it](mailto:mr cavalli@alice.it)

Mr Mike FLEMING

School of Education, University of Durham, Leazes Road, UK - DURHAM DH1 1TA, UNITED KINGDOM
Tel: 44 191 3348349 / 44 7801704055 / e-mail: m.p.fleming@durham.ac.uk

M. Francis GOULLIER

Inspecteur Général de l'Education Nationale, Rapporteur Général du Forum, Ministère de l'Education nationale, 107 rue de Grenelle, 75007 PARIS, FRANCE

Tel: 33 6 33 15 41 19 / e-mail: francis.goullier@education.gouv.fr

Mme Sandra HUTTERLI

Secrétariat général CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, Maison des Cantons, Speichergasse 6, Case postale 660, CH - 3000 BERNE 7

Tel: 41 31 309 51 62 / e-mail: hutterli@edk.ch

M. Olivier MARADAN

Secrétaire général adjoint, responsable de l'unité de coordination "scolarité obligatoire",
Secrétariat général CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique,
Maison des Cantons, Speichergasse 6, Case postale 660, CH - 3000 BERNE 7
Tel: 41313095122 / e-mail: maradan@edk.ch

Ms Irene PIEPER

Institut für deutsche Sprache und Literatur, Universität Hildesheim, Lübecker str. 3, D - 31141
HILDESHEIM, GERMANY
Tel: 49 (51) 21 88 36 51 / e-mail: irene.pieper@uni-hildesheim.de

KEY NOTE SPEAKER / INVITE D'HONNEUR

Mr James CUMMINS

University of Toronto, Ontario Institute for Studies in Education (OISE), 252 Bloor Street W,
TORONTO, ONTARIO, M5S 1V6, CANADA
Tel: 416 - 978-0269 / e-mail jcummins@oise.utoronto.ca

EXPERTS

Ms Laila AASE

Nordisk institutt, Universitetet i Bergen, Sydnesplassen 7, N - 5007 BERGEN, NORWAY
Tel: 47 99464767 / e-mail: laila.aase@lle.uib.no

Mme Marie-Madeleine BERTUCCI

Professeure des universités en Sciences du Langage, Université de Cergy-Pontoise, Département de
Lettres Modernes, Les Chênes 2, 33, bd du Port, 95011 CERGY-PONTOISE CEDEX, FRANCE
Fax: 01 42 74 26 80 / e-mail: marie-madeleine.bertucci@u-cergy.fr

Mme Véronique CASTELLOTTI

Professeure des universités, en sciences du langage et didactique des langues, Université François
Rabelais, UFR de Lettres et langues, Département SODILANG, 3 rue des Tanneurs, F-37041 TOURS
CEDEX 01, FRANCE
Tel: 33 2 47 36 65 66 / Fax 33 2 47 36 67 76 / e-mail: veronique.castellotti@univ-tours.fr

Mr Alexandru CRIȘAN

Executive President, Center Education 2000+, Assoc. Professor - Faculty of Letters, University of
Bucharest, Str. Caderea Bastiliei, Nr. 33, SECTOR 1, BUCUREȘTI / ROMANIA / cod 010613
Tel: 40 72 2 630 771 / e-mail: crisanalexandru11@yahoo.com / acrisan1@hotmail.com

Mme Marcella BEACCO DI GIURA

34 rue Rodier, 75009 PARIS, FRANCE
Tel: 33 (0)1 40 16 06 90 / e-mail: JCB.MDG@wanadoo.fr

M. Jean-Marie GAUTHEROT

21, rue Jacob Mayer, F 67200 STRASBOURG, FRANCE
Tel.: 33 (0)3 88 27 34 71 /e-mail: jmgautherot@noos.fr

Ms Ingrid GOGOLIN

Universität Hamburg, Institut für International and Interculturell Vergleichende
Erziehungswissenschaft, Von-Melle-Park 8, D - 20146 HAMBURG, GERMANY
Tel: 49 40 428383398 / Fax: 49 40 42839 4298 / e-mail: Gogolin@uni-hamburg.de

Mr Gareth HUGHES

Trefenai, Druid Road, Menai Bridge, ANGLESEY LL59 5BY, WALES / UNITED KINGDOM
Tel: 44 1248 717 216 / e-mail: hughestrefenai@gmail.com

Mr David LITTLE

Centre for Language and Communication Studies, Trinity College, IRL - DUBLIN 2, IRELAND
Tel: 353 (1) 2884437 / e-mail: dlittle@tcd.ie

Ms Joanna MCPAKE

Lecturer, School of Education, University of Strathclyde, Jordanhill Campus, 76 Southbrae Drive,
UK - GLASGOW G13 1PP / SCOTLAND
Tel: 44 (0)141-950 3261 / Fax: 44 (0)141-950 3662 / e-mail: joanna.mcpake@strath.ac.uk

Mme Danièle MOORE

Professor, Faculty of Education, Simon Fraser University, 8888 University Drive, BURNABY BC V5A
1S6, CANADA
Tel: 1 778 782 4269 / Fax: 1 778 782 3203 / e-mail: danmoorefr@yahoo.ca

Ms Florentina SAMIHAIAN

Lecturer, University of Bucharest, Faculty of Letters, Str. Edgar Quinet, Nr 5-7, Sector 1,
BUCURESTI, ROMANIA
Tel: 4 021 313 88 75 / 4 021 314 35 08/interior 2141, 2143, 2278 / Fax: 4 021 313 43 36 / 4 021 314
61 77 / e-mail: litere@g.unibuc.ro / tinasamihaiian@gmail.com

Ms Maria STOICHEVA

Sofia University "St Kliment Ohridski", Faculty of Philosophy, 15 Osvoboditel blvd, 1504 SOFIA,
BULGARIA
Tel: 359 889 715321 / e-mail: maria.stoicheva@gmail.com / mpantaleeva@yahoo.com

Mr Eike THURMANN

Wiedbach 68 D - 45357 ESSEN, GERMANY
Tel: 49 201 47849750 / e-mail: thuermanneike@googlemail.com

Mr John TRIM

Director of Council of Europe Modern Languages Projects 1971-1997
78A London Road, Stapleford, UK - CAMBRIDGE CB22 5DR, UNITED KINGDOM
Tel: 44 1223 847034 / e-mail: john.trim1@tiscali.co.uk

Mr Piet-Hein VAN DE VEN

ILS, Graduate School of Education, Radboud University, postbus 9103, 6500 HD NIJMEGEN /
NETHERLANDS
Tel: 31 24 3612912 / Fax: 31 24 3615695 / e-mail: P.vandeven@ils.ru.nl

Mr Helmut VOLLMER

Universität Osnabrück, Professor emeritus, FB 7: Sprach-u.Lit.wiss, Leiter der Forschungsstelle,
Bilingualismus und Mehrsprachigkeit, Neuer Graben 40, D-49069 OSNABRÜCK, GERMANY
Tel: 49 541 9694258 / Fax: 49 541 969 4256 / e-mail: hvollmer@uni-osnabrueck.de

INGO enjoying participatory status with the Council of Europe/ /OING ayant un statut participatif avec le Conseil de l'Europe

ALTE (Association of Language Testers in Europe / Association des Centre d'Evaluation en Langues en Europe)

Mr Nick SAVILLE, Director, Research and Validation, c/o University of Cambridge ESOL Examinations, 1 Hills Road, UK - CAMBRIDGE CB1 2EU, UNITED KINGDOM
Tel: 44 1223 553777 / e-mail: Saville.N@cambridgeesol.org

EALTA (European Association for Language Testing and Assessment)

Mr Sauli TAKALA, former President of EALTA, Poikkikuja 6 A 17, FIN - 65100 VAASA, FINLAND
Tel: 358 40 726545 / e-mail: sjtakala@hotmail.com / saulitak@gmail.com

ICC (International Certificate Conference)

Mr Anthony FITZPATRICK, ICC, Berner Heerweg 183, D - 22159 HAMBURG, GERMANY
Tel: 49 61 71 26 137 /49 17 28 16 41 62 /Fax: 4932223716149 / e-mail: Tony.Fitzpatrick@t-online.de

ELC (European Language Council)/CEL (Conseil européen des Langues)

Mr Wolfgang MACKIEWICZ, CEL/ELC President, Freie Universität Berlin, Zentraleinrichtung Sprachenzentrum, Habelschwerdter Allee 45, D - 14195 BERLIN, GERMANY
Tel: 49 30 838 54501/504 / Fax: 49 30 838 53717 / e-mail: erasmspr@zedat.fu-berlin.de

Mme Brigitte FORSTER VOSICKI, Université de Lausanne, Centre de langues, CH-1015 LAUSANNE, SUISSE
Tel: 41 21 692 29 21 / e-mail: Brigitte.ForsterVosicki@unil.ch

European Parents Association

Mr Tony STOCKWELL, EPA, Strozzigasse 2/Zl.418, A - 1080 VIENNA, AUSTRIA
Tel: 423 3922107 / Fax: 423 3922108 / e-mail: info@effect.li

FIPLV (Fédération Internationale des Professeurs de Langues Vivantes)

Mr Terry LAMB, School of Education, The Education Building, 388 Glossop Road, UK - SHEFFIELD S10 2JA, UNITED KINGDOM
Tel: 44 (0)114 222 8118 / Fax: 44 (0)114 279 8631 / e-mail: t.lamb@sheffield.ac.uk

INTERNATIONAL ORGANISATIONS / ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Arab League Educational, Cultural and Scientific Organisation / Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et les Sciences (ALESCO)

Mme Hayet WADI, Directrice, Direction de l'Education, Avenue Mohamed V, TUNIS - TUNISIE
Tel: 216 71 905 334 / Fax: 216 71 909 065 / e-mail: h.wadi@alesco.org.tn

European Commission / Commission européenne

Ms Fiorella PEROTTO, Deputy head of Unit A.5 - Multilingualism, Directorate A Lifelong Learning: Horizontal Policy Issues and 2020 Strategy, Directorate-General Education and Culture, Office Nr : MADO 16/64, B-1049 BRUSSELS, BELGIUM
Tel: 32 2 2958045 / Fax: 32 2 2996321 / e-mail: fiorella.perotto@ec.europa.eu

Organisation for Economic Co-operation and Development / Organisation de Coopération et de Développement économique (OECD / OCDE)

Ms Miho TAGUMA, Policy Analyst, EDU/ETP, Marshall Building 4141, 2 rue André-Pascal, 75775 PARIS, FRANCE

Tel: (33-1) 45 24 92 65 / Fax: (33 1) 01 44 30 62 20 / e-mail: Miho.TAGUMA@oecd.org

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE - www.coe.int

DIRECTORATE GENERAL IV - EDUCATION, CULTURE AND HERITAGE, YOUTH AND SPORT /

DIRECTION GENERALE IV - EDUCATION, CULTURE ET PATRIMOINE, JEUNESSE ET SPORT

Mme Gabriella BATTAINI-DRAGONI, Director General / Directrice Générale

DIRECTORATE OF EDUCATION AND LANGUAGES / DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES LANGUES

DEPARTMENT OF LANGUAGE EDUCATION AND POLICY / SERVICE DES POLITIQUES LINGUISTIQUES ET DE LA FORMATION EN LANGUES

Language Policy Division - www.coe.int/lang / Division des Politiques linguistiques - www.coe.int/lang/fr

Mr Joseph SHEILS

Head of Department/ Language Policy Division / Chef de Service / Division des Politiques linguistiques

Tel: 33 (0)3 88 41 20 79 / e-mail: joseph.sheils@coe.int

Mme Johanna PANTHIER

Administratrice / Administrator

Tel: 33 (0)3 88 41 23 84 / e-mail: johanna.panthier@coe.int

Mme Philia THALGOTT

Administratrice / Administrator

Tel:33 (0)3 88 41 26 25 / e-mail: philia.thalgott@coe.int

Mr Christopher REYNOLDS

Administrative assistant / Assistant Administratif

Tel: 33 (0)3 90 21 46 86 / e-mail: chrsitopher.reynolds@coe.int

Mlle Corinne COLIN

Secretariat / Secrétariat

Tel: 33 (0) 3 88 41 35 33 / e-mail: corinne.colin@coe.int

European Centre for Modern Languages (ECML) - www.ecml.at / Centre européen pour les Langues vivantes

Mr Waldemar MARTYNIUK

Executive Director / Directeur Exécutif

Tel: 43 316 32 35 54 / e-mail: waldemar.martyniuk@ecml.at

Ms Susanna SLIVENSKY

Deputy Director and Head of Programmes (ECML) / Directrice exécutive adjointe et Directrice des programmes (CELV)

Tel: 43 316 323 554

e-mail: susanna.slivensky@ecml.at

Mr Michael ARMSTRONG

Head of Administrator / Administrateur

Tel: 43 316323554 / Fax: 43 316323554-4 / e-mail: michael.armstrong@ecml.at

Mr Alan DOBSON, Chair of the ECML Governing Board

Tel/Fax: 44 (1865) 310670 / e-mail: alandobson02@btopenworld.com

Interpreters / Interprètes

Ms Starr PIROT

e-mail: s.pirot@aiic.net

Ms Lucie DE BURLET

e-mail: luciedeburlet@bluewin.ch

ANNEXE 3 : DOCUMENTS

**Intergovernmental Policy forum on
THE RIGHT OF LEARNERS TO QUALITY AND EQUITY IN EDUCATION
The role of linguistic and intercultural competences
Geneva, 2-4 November 2010 - www.coe.int/lang**

LIST of 4 series of DOCUMENTS prepared for the Forum

(downloadable from the website: → section Events)

**Forum politique intergouvernemental sur
LE DROIT DES APPRENANTS A LA QUALITE ET L'EQUITE EN EDUCATION
Le rôle des compétences linguistiques et interculturelles
Genève, 2-4 novembre 2010 - www.coe.int/lang/fr**

LISTE de 4 séries de DOCUMENTS élaborés pour le Forum

(téléchargeables depuis le site web : → section Evénements)

ENGLISH	Auteurs / Authors	FRANÇAIS
<p>I. Concept Paper: THE LINGUISTIC AND EDUCATIONAL INTEGRATION OF CHILDREN AND ADOLESCENTS FROM MIGRANT BACKGROUNDS + 'Toolkit':</p>	David Little	<p>I. Document d'Orientation : INTEGRATION LINGUISTIQUE ET EDUCATIVE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS ISSUS DE L'IMMIGRATION et 'Boîte à outils' :</p>
<p>1. <i>Language diagnostics in multilingual settings with respect to continuous assessment procedures as accompaniment of individualized learning and teaching</i></p>	Drorit Lengyel	<p>1. <i>Le diagnostic des compétences en langues dans des contextes multilingues : un processus continu favorisant l'enseignement et l'apprentissage individualisés</i></p>
<p>2. <i>Languages of schooling: focusing on vulnerable learners</i></p>	Eike Thürmann, Helmut Vollmer & Irene Pieper	<p>2. <i>Langue(s) de scolarisation et apprenants vulnérables</i></p>
<p>3. <i>Migrant pupils and formal mastery of the language of schooling: variations and representations</i></p>	Marie-Madeleine Bertucci	<p>3. <i>Elèves migrants et maîtrise formelle de la langue de scolarisation : variations et représentations</i></p>
<p>4. <i>Capitalising on, activating and developing plurilingual and pluricultural repertoires for better school integration</i></p>	Véronique Castellotti & Danièle Moore	<p>4. <i>Valoriser, mobiliser et développer les répertoires plurilingues et pluriculturels pour une meilleure intégration scolaire</i></p>
<p>5. <i>Professional development for staff working in multilingual schools</i></p>	Jim Anderson, Christine Hélot, Joanna McPake & Vicky Obied	<p>5. <i>Formation professionnelle du personnel travaillant dans les écoles multilingues</i></p>
<p>6. <i>Cooperation, management and networking: effective ways to promote the linguistic and educational integration of children and adolescents from migrant backgrounds</i></p>	Christiane Bainski, Tanja Kaseric, Ute Michel, Joanna McPake & Amy Thompson	<p>6. <i>Coopération, gestion et travail en réseau : comment promouvoir l'intégration linguistique et éducative des enfants et adolescents issus de l'immigration</i></p>

III. PLURILINGUAL AND INTERCULTURAL EDUCATION - LANGUAGES IN/FOR EDUCATION 2 studies:		III. EDUCATION PLURILINGUE ET INTERCULTURELLE - LANGUES DANS / POUR L'EDUCATION 2 études :
1. <u><i>Languages in Education / Languages for Education: a role for portfolio approaches?</i></u>	Mike Fleming & David Little	1. <u><i>Langues dans l'éducation/langues pour L'éducation : apports éventuels des « approches portfolios »</i></u>
2. <i>The Aims of Language Teaching and Learning</i>	Mike Fleming	2. <i>Les objectifs de l'enseignement et de l'apprentissage des langues</i>

IV. LANGUAGE AND SCHOOL SUBJECTS - LINGUISTIC DIMENSIONS OF KNOWLEDGE BUILDING IN SCHOOL CURRICULA Overarching document + 3 subject specific documents:	Jean-Claude Beacco, Daniel Coste, Piet-Hein van de Ven, Helmut Vollmer	IV. LANGUE ET MATIERES SCOLAIRES - DIMENSIONS LINGUISTIQUES DE LA CONSTRUCTION DES CONNAISSANCES DANS LES CURRICULUMS Document cadre + 3 études pour des disciplines spécifiques :
1. <u><i>Items for a description of linguistic competence in the language of schooling necessary for learning/teaching history (end of compulsory education) - An approach with reference points</i></u>	Jean-Claude Beacco	1. <u><i>Eléments pour une description des compétences linguistiques en langue de scolarisation nécessaires à l'apprentissage / enseignement de l'histoire (fin de la scolarité obligatoire) - Une démarche et des points de référence</i></u>
2. <u><i>Items for a description of linguistic competence in the language of schooling necessary for learning/teaching sciences (end of compulsory education) - An approach with reference points</i></u>	Helmut Vollmer	2. <u><i>Eléments pour une description des compétences linguistiques en langue de scolarisation nécessaires à l'apprentissage / enseignement / des sciences (fin de la scolarité obligatoire) - Une démarche et des points de référence</i></u>
3. <u><i>Items for a description of linguistic competence in the language of schooling necessary for learning/teaching literature (end of compulsory education) - An approach with reference points</i></u>	Irene Pieper	La version française ne sera disponible qu'après le Forum



Further reading: Platform of Resources and References for Plurilingual and Intercultural Education → www.coe.int/lang, in particular “Plurilingual and Intercultural Education as a right” → Box ‘The learners and languages present at school’

Autres documents à lire : Plateforme de Ressources et Références pour une Education Plurilingue et Interculturelle → www.coe.int/lang/fr, en particulier « Education plurilingue et interculturelle comme droit » → Boîte ‘L’apprenant et les langues présentes à l’école’

